

Actes de la journée

Enfants de la précarité: La pauvreté en héritage

Animation de la journée:
Laurent Bonnard, journaliste à la Radio suisse romande

Jeudi 29 novembre 2007
Lausanne, Palais de Beaulieu

Table des matières

Les chiffres de l'aide sociale: 30% des bénéficiaires sont des enfants

Margherita Geiger Németi, responsable de l'information, section Sécurité sociale à l'Office fédéral de la statistique

La pauvreté en héritage? Un regard sociologique

Nathalie Pigot, doctorante en sociologie à l'Université de Genève

Stratégie d'investissement social ciblée sur les enfants: formes, coûts et résultats

Giuliano Bonoli, professeur à l'Institut de hautes études en administration publique IDHEAP

Protection de la jeunesse: quelles possibilités préventives en amont, quelles collaborations avec l'école

Philippe Lavanchy, chef du service de la Protection de la jeunesse du canton de Vaud

Face à la précarité: le lien social. Expériences en marge des réseaux traditionnels

Isabelle Lamm et Héloïse Miéville, animatrices, Genève et Vaud

Les chiffres de l'aide sociale: 30% des bénéficiaires sont des enfants

Margherita Geiger Németi, responsable de l'information,
section Sécurité sociale à l'Office fédéral de la statistique



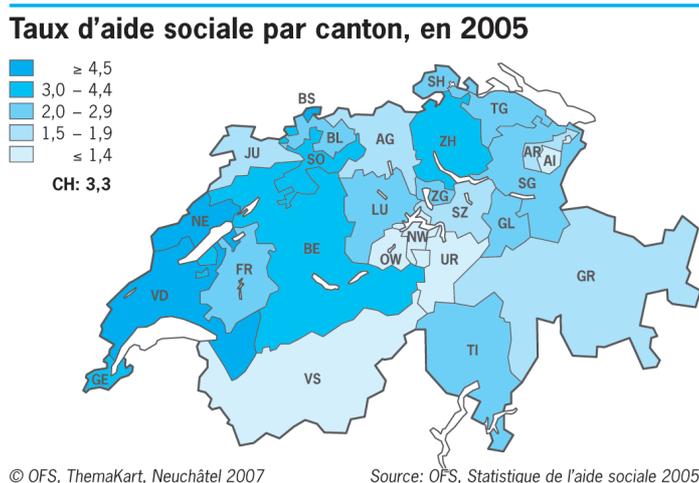
1. Introduction

La statistique suisse de l'aide sociale mise sur pied par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en étroite collaboration avec les cantons et les communes, relève tous les dossiers d'aide sociale durant l'année. Elle recense les dossiers des personnes ayant fait une demande d'aide sociale et l'ayant obtenue ainsi que les membres de leurs familles (conjoint, enfants). En Suisse Romande et au Tessin le relevé est exhaustif. En d'autres termes, les données ne sont pas pondérées et tous les dossiers d'aide sociale ayant reçu une prestation sont enregistrés et donnent, une fois l'analyse statistique réalisée, une image photographique de la situation. Actuellement seule l'aide sociale au sens strict est relevée et analysée. Depuis début 2007, les cantons commencent à saisir également les données relatives aux autres prestations sociales se trouvant en amont de l'aide sociale comme par exemple les allocations de naissance ou les allocations de maternité.

Les données présentées concernent l'année 2005 car les résultats pour 2006 ne sont pas encore disponibles pour l'ensemble des cantons romands.

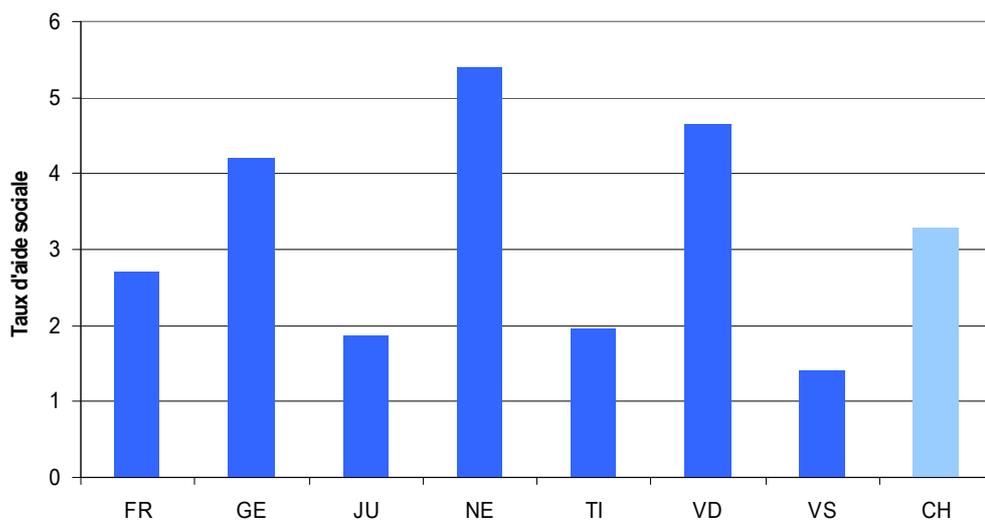
2. Résultats choisis de la statistique de l'aide sociale

Un des indicateurs les plus importants, calculé sur la base des données sur l'aide sociale, est le **taux d'aide sociale**. Il indique le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale par rapport à la population. Il peut s'agir de la population dans son ensemble ou de groupes de population définis selon des critères sociodémographiques (par ex. l'âge, la nationalité). Le taux d'aide sociale indique ainsi le risque de tomber dans la précarité. Il permet également des comparaisons entre les cantons, comme l'indique la carte ci-dessous:



Cette carte met en évidence que les cantons plus ruraux et avec des petits centres urbains ont un taux d'aide sociale inférieur à la moyenne suisse (2005: 3,3%) alors que dans les cantons urbains il est supérieur à la moyenne (Vaud, Genève, Zurich, Bâle-Ville, Berne).

G1 Taux d'aide sociale des cantons romands et du Tessin, 2005



Source: OFS, Statistique de l'aide sociale, 2005

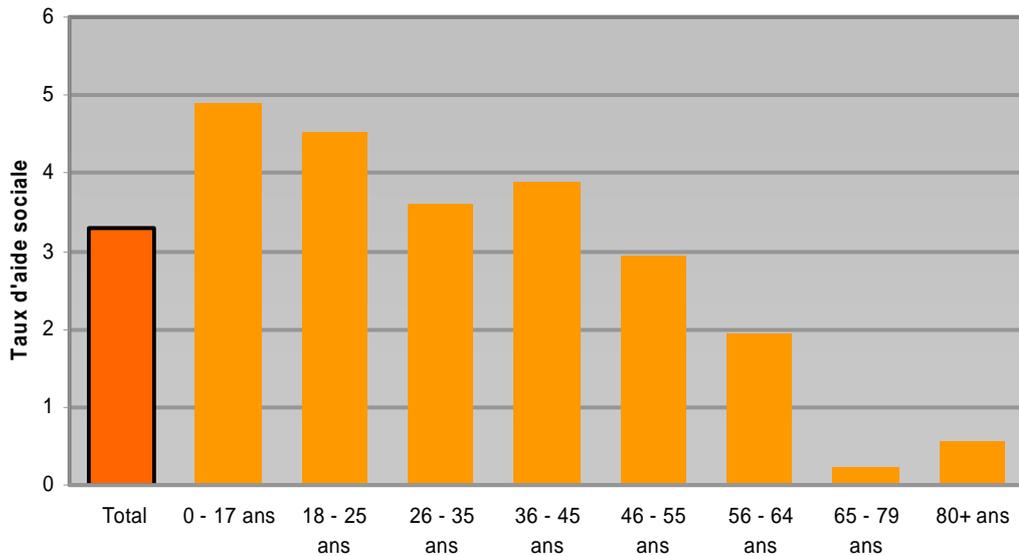
Les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève ont un taux d'aide sociale supérieur à la moyenne suisse. Ce sont d'ailleurs les cantons les plus urbanisés en Suisse romande. Dans la comparaison des taux d'aide sociale entre les cantons, il est important de considérer les autres prestations sociales sous condition de ressources octroyées par les cantons. En effet, dans certains cantons il existe plusieurs prestations spécifiques destinées à éviter que des groupes de population doivent recourir à l'aide sociale.

Dans l'interprétation des chiffres il faut donc en tenir compte car le taux d'aide sociale peut s'avérer plus bas en raison de l'existence des autres prestations sociales visant également à aider les personnes à subvenir à leurs besoins sans pour autant recourir à l'aide sociale.

a. Le taux d'aide sociale baisse avec l'âge

Lorsqu'on analyse le taux d'aide sociale par classes d'âge, on constate qu'il y a de grandes différences entre les catégories et que le taux diminue avec l'âge. Le taux d'aide sociale est le plus élevé pour les enfants suivis des adolescents (0-18 ans) et des jeunes adultes (18-25 ans). On voit donc clairement ici qu'il s'agit de groupes particulièrement exposés au risque de devoir recourir à l'aide sociale. Le taux d'aide sociale diminue ensuite dans les 26 à 35 ans: cette période de vie est caractérisée par le mariage et la fondation d'une famille. Le taux augmente pour les personnes âgées de 36 à 45 ans. Dans ce groupe d'âge l'entretien des enfants, les interruptions de travail ou la réduction du taux d'activité liée à la charge des enfants peuvent être autant de causes de précarité. C'est aussi la période de vie dans laquelle des séparations ou des divorces (taux de divortialité en Suisse: 52,6 en 2005) ont lieu ce qui conduit fréquemment à une précarisation de la famille devenue monoparentale.

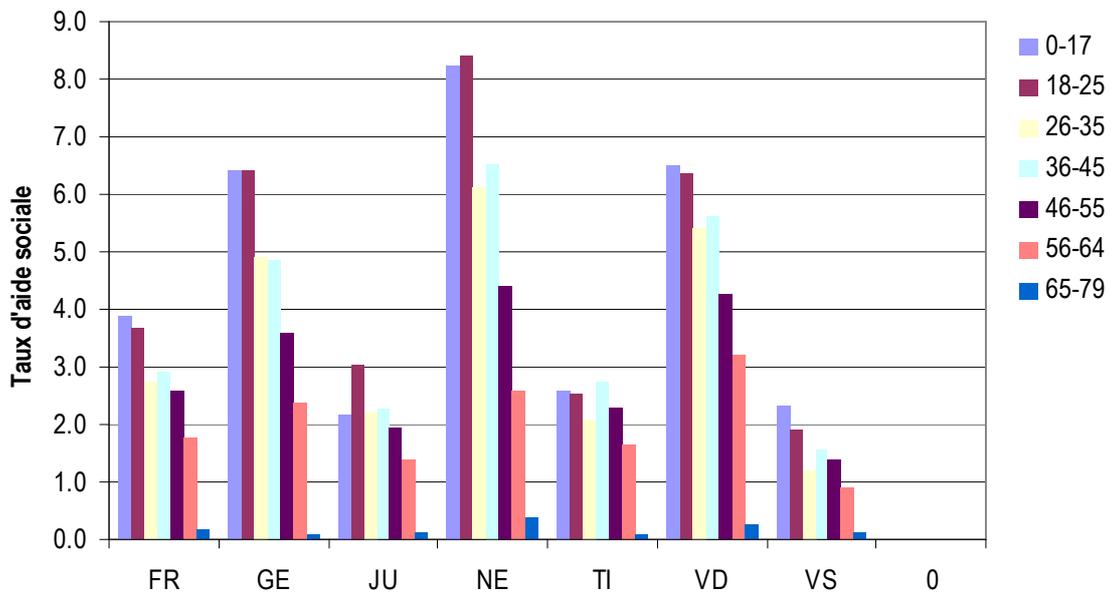
G2 Taux d'aide sociale selon les classes d'âge, Suisse 2005



Source: OFS, Statistique de l'aide sociale, 2005

La situation des cantons romands et du Tessin est semblable à celle observée pour l'ensemble des cantons suisses.

G3 Taux d'aide sociale par classes d'âge des cantons romands et du Tessin, 2005

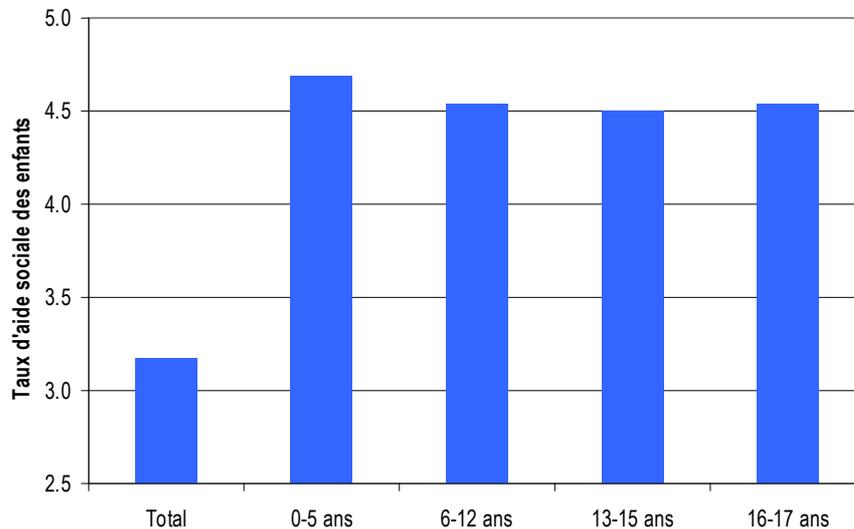


Source: OFS, Statistique de l'aide sociale, 2005

Les personnes de moins de 18 ans affichent, parmi toutes les classes d'âge, le plus grand risque de dépendre de l'aide sociale avec un taux d'aide sociale de 4,9% sur l'ensemble de la Suisse.

Si l'on analyse plus finement la situation et que l'on observe l'âge des enfants vivant dans des familles bénéficiaires de l'aide sociale on obtient la situation suivante:

G4 Taux d'aide sociale des enfants selon les classes d'âge dans les cantons romands et au Tessin, 2006



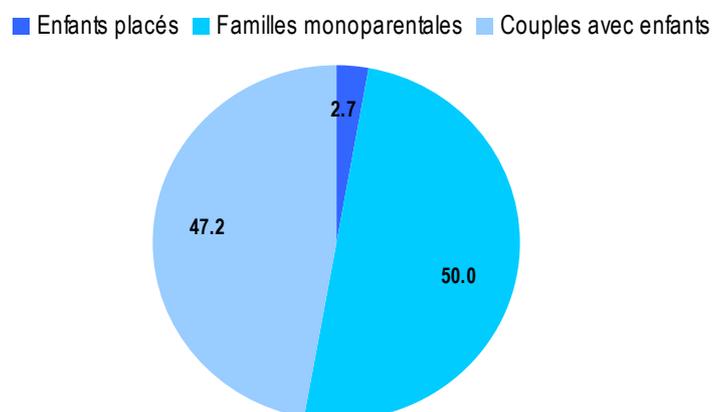
Source: OFS, Statistique de l'aide sociale, 2005

Parmi les enfants et les adolescents, les plus jeunes sont le plus souvent touchés par la nécessité d'une prestation d'aide sociale. Le 31% de tous les enfants et jeunes soutenus ont moins de 6 ans, 28% ont plus de 12 ans.

b. L'influence de la structure familiale

Le risque d'être à l'aide sociale dépend fortement de la structure familiale. Le schéma ci-dessous illustre que la moitié des personnes de moins de 18 ans dont les parents bénéficient de l'aide sociale, vit dans une famille monoparentale.

G5 Répartition des enfants et adolescents selon le type de ménage, cantons romands et Tessin, 2005



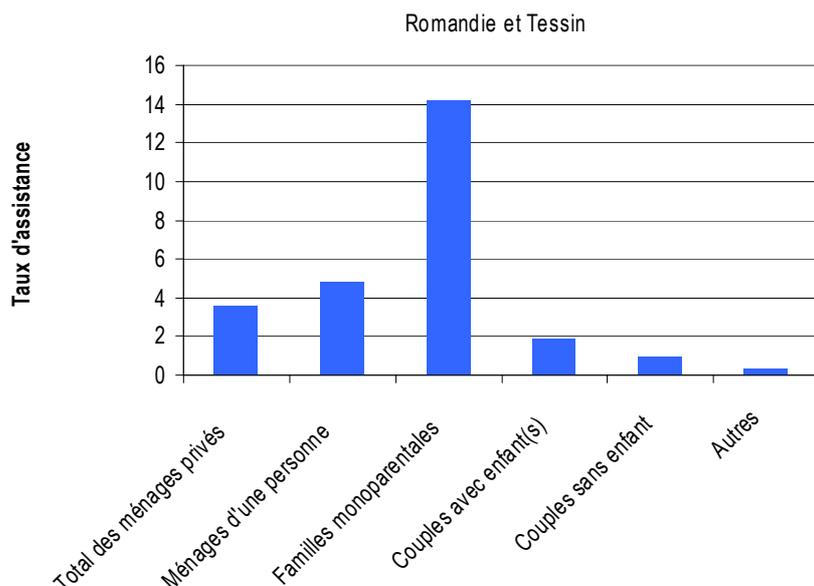
Source: OFS, Statistique de l'aide sociale, 2005

c. Les familles monoparentales: un groupe à risque

En Suisse romande et au Tessin, plus d'un ménage monoparental sur 7 doit recourir à des prestations sociales pour couvrir ses besoins financiers. Le taux d'assistance des familles monoparentales (nombre de ménages monoparentaux percevant l'aide sociale par rapport au nombre de ménages monoparentaux en Suisse romande et au Tessin) est de 14,2% en Suisse romande et au Tessin (16,6% sur l'ensemble de la Suisse).

La dépendance de l'aide sociale, qui se mesure par le taux d'assistance, est plus élevée pour les familles et familles monoparentales que pour les couples sans enfant. Par contre, les personnes seules sont surreprésentées: sur l'ensemble des dossiers d'aide sociale, le 57% ne concerne qu'une seule personne. En d'autres termes, les enfants ne correspondent pas forcément au facteur de risque de précarité le plus élevé et ce bien que les charges financières liées à l'entretien des enfants soient considérables.

G6 Taux d'assistance dans les cantons romands et au Tessin selon le type de ménage, 2005

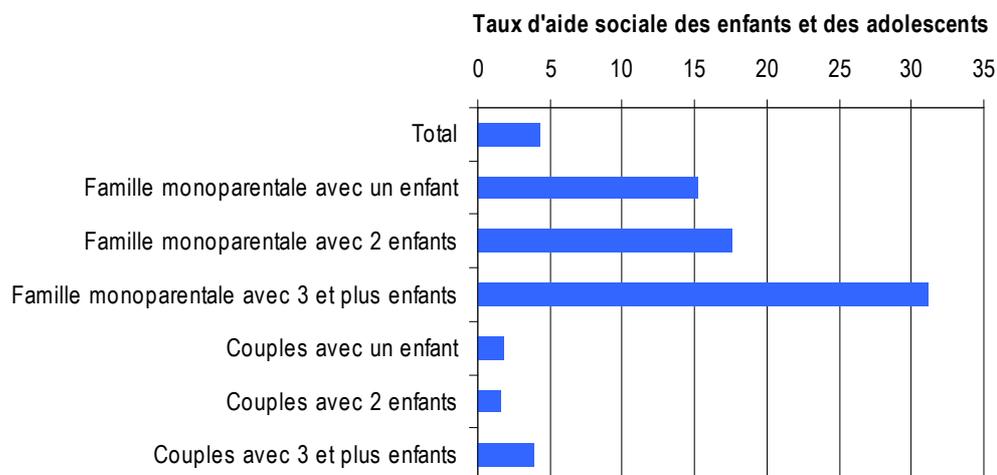


Source: OFS, Statistique de l'aide sociale, 2005

d. Qui sont les enfants particulièrement menacés par le risque de précarité?

Le risque de devoir recourir à l'aide sociale dépend fortement de la forme familiale. Le taux d'aide sociale des enfants est beaucoup plus élevé lorsqu'ils vivent avec un seul parent. Sur 100 enfants grandissant dans une famille monoparentale de 3 enfants et plus, ils sont plus de 30 à recevoir des prestations d'aide sociale. Le nombre d'enfants dans la même famille augmente encore le risque de précarité et cela est particulièrement évident avec l'arrivée d'un 3^e enfant dans une famille monoparentale.

G7 Taux d'aide sociale des enfants et des adolescents selon le type de ménage et le nombre d'enfants, cantons romands et Tessin, 2005

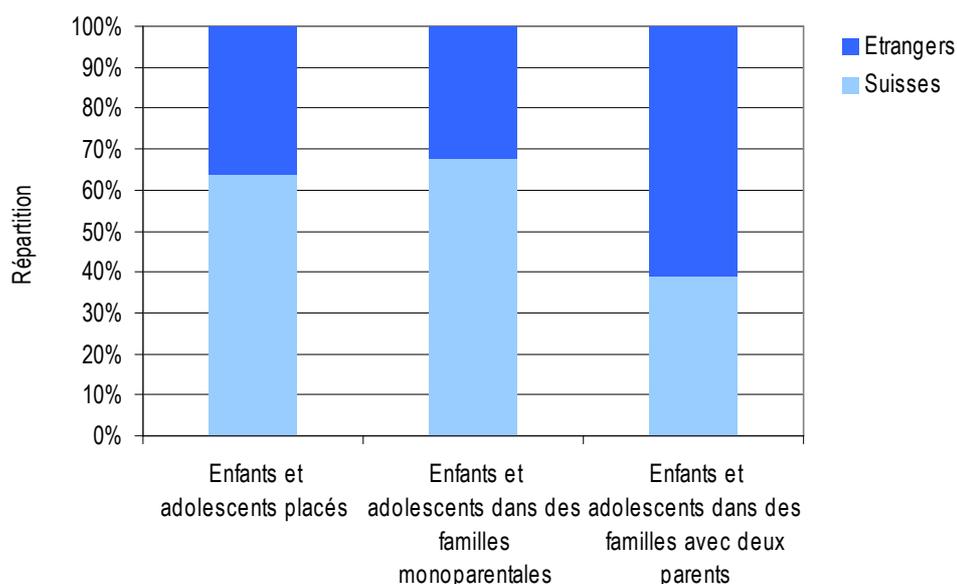


Source: OFS, Statistique de l'aide sociale, 2005

e. Qui sont les familles vivant dans la précarité?

Pour mieux comprendre la réalité des enfants et des adolescents, des analyses plus approfondies ont été réalisées. Celles-ci portent notamment sur le contexte familial, la formation, la nationalité et la situation d'activité professionnelle du ou des parents bénéficiaires de l'aide sociale.

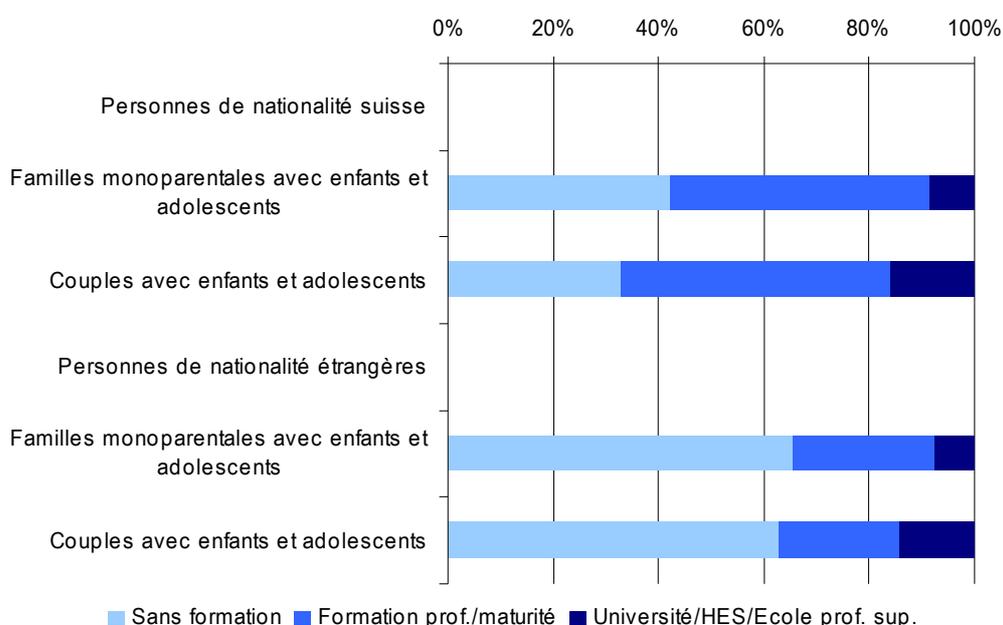
G8 Répartition des enfants bénéficiaires de l'aide sociale selon le type de ménage et selon la nationalité, cantons romands et Tessin, 2005



Source: OFS, Statistique de l'aide sociale, 2005

Les étrangers sont en général surreprésentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale puisqu'ils représentent, au niveau national, le 43,8% des bénéficiaires alors qu'ils ne sont que 20,5% dans la population vivant en Suisse. Lorsqu'on analyse le type de familles dans lesquelles grandissent les enfants on remarque que les enfants et adolescents placés dans des institutions ou des familles d'accueil sont pour plus de 60% des Suisses. De plus, les familles monoparentales sont pour près de 70% des ménages suisses ce qui tendrait à indiquer que les personnes étrangères divorcent moins souvent que les Suisses. Les enfants grandissant dans des familles avec 2 parents sont par contre plus souvent ressortissants étrangers, le nombre d'enfants par famille est généralement plus élevé et les parents travaillent plus fréquemment dans des branches à bas salaires. Leur revenu ne suffit pas pour subvenir aux besoins de la famille et une aide devient alors nécessaire pour boucler le budget.

G9 Formation professionnelle des demandeurs d'aide sociale selon le type de ménage et la nationalité, cantons romands et Tessin, 2005



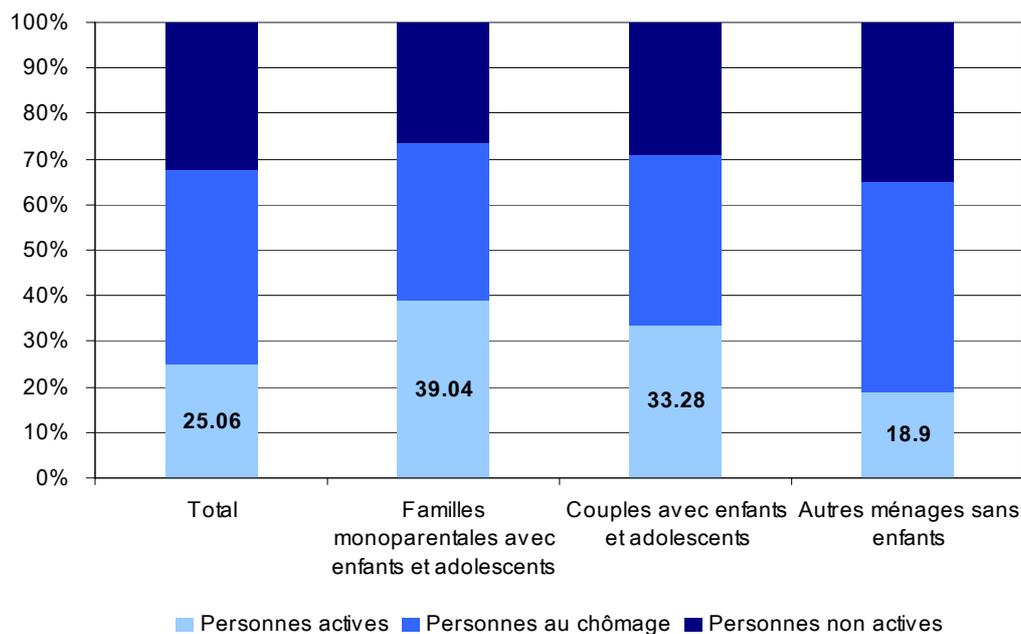
Source: OFS, Statistique de l'aide sociale, 2005

Le 42 % des personnes demandant une prestation d'aide sociale et vivant dans une famille monoparentale suisse n'a aucune formation. Cette proportion est de 33% pour les couples avec enfants suisses. Le manque de formation des demandeurs d'aide sociale est encore plus marqué chez les familles étrangères avec une proportion de 65,5% pour les familles monoparentales et de 63% pour les couples étrangers.

Les familles suisses disposent pour plus de 40% d'une formation professionnelle achevée. Même une formation universitaire ou supérieure ne constitue pas l'assurance de ne pas devoir recourir à l'aide sociale.

A remarquer également qu'aussi bien dans les familles étrangères que suisses, quelque 15% des demandeurs de l'aide sociale dispose d'une formation supérieure, un taux relativement élevé. Pour ce qui est de la population étrangère il est à relever que souvent leur formation supérieure n'est pas reconnue en Suisse et ne leur permet de ce fait pas d'accéder à des postes mieux rémunérés.

G10 Situation d'activité des parents selon le type de ménage, cantons romands et Tessin, 2005



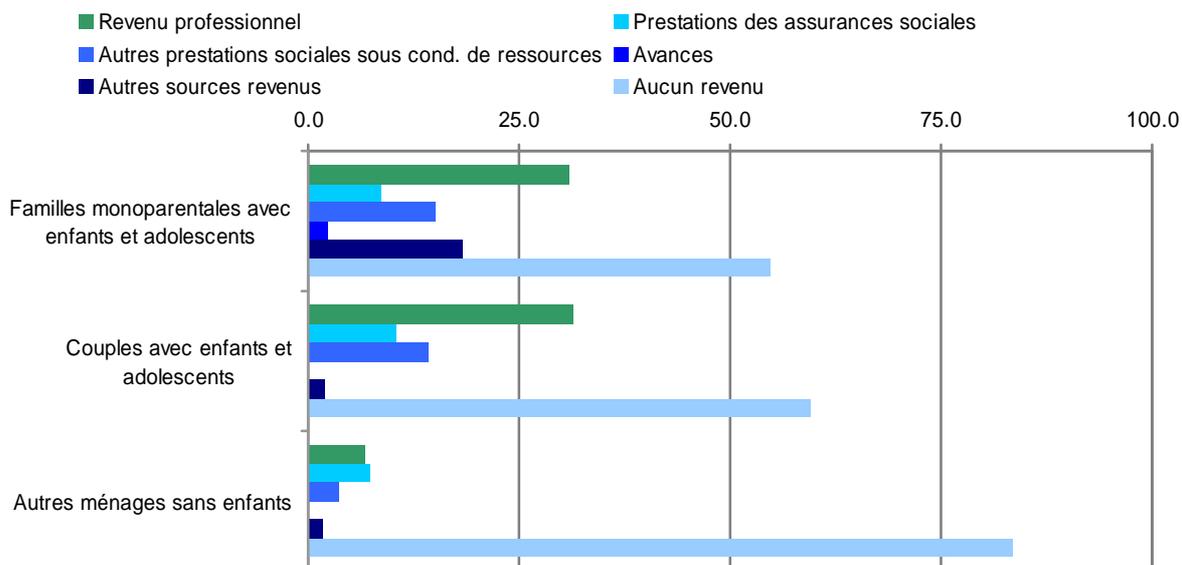
Source: OFS, Statistique de l'aide sociale, 2005

Plus d'un tiers des familles travaillent mais leur revenu ne suffit pas pour couvrir les besoins de la famille. Ce taux d'activité est nettement plus bas pour les ménages qui n'ont pas d'enfants à charge. Le chômage frappe tous les types de ménages à l'aide sociale mais plus fortement les couples avec enfants et les ménages sans enfants. La catégorie des personnes non actives englobe surtout des personnes qui ne travaillent pas et assument en général la garde de leurs enfants ou de personnes malades dans leur entourage.

f. Les sources de revenu des bénéficiaires de l'aide sociale

Dans les familles et familles monoparentales, les sources de revenu sont diversifiées et l'aide sociale est un complément lorsque les revenus professionnels, les assurances sociales et les autres prestations sociales ne suffisent pas pour subvenir aux besoins du ménage. On remarque que ces types de ménages sont plus fréquemment actifs que les ménages sans enfants où, dans le 80% des cas, l'aide sociale est l'unique source de revenu. Ce taux est plus bas pour les familles monoparentales (55%) et pour les couples avec enfants et adolescents (près de 60%).

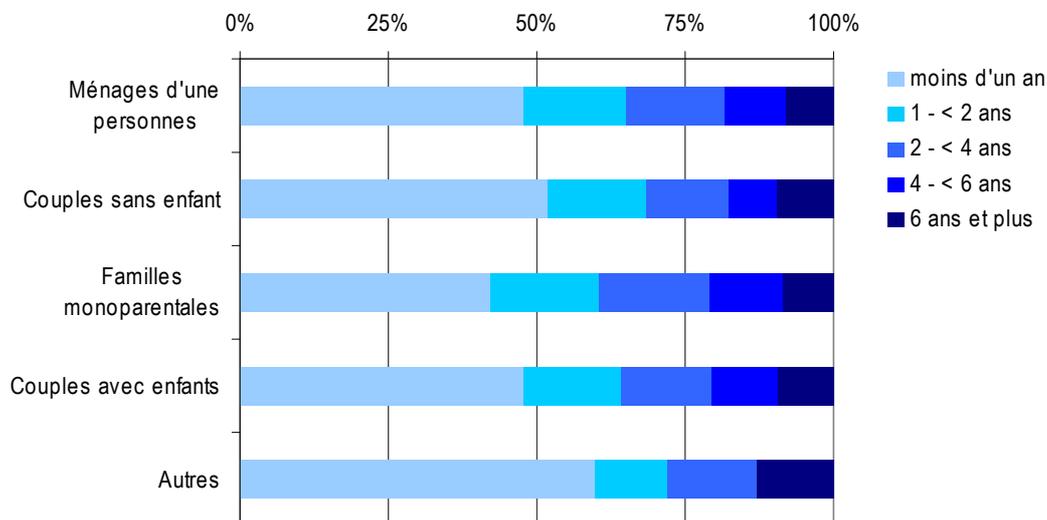
G11 Sources de revenu selon le type de ménage, cantons romands et Tessin, 2005



Source: OFS, Statistique de l'aide sociale, 2005

g. La durée de l'octroi de l'aide sociale

G12 Durée d'octroi de prestations sociales selon le type de ménage, cantons romands et Tessin, 2005



Source: OFS, Statistique de l'aide sociale, 2005

L'aide sociale est un secours financier temporaire dans les situations d'urgence, lorsque le revenu, s'il existe, ne suffit pas à couvrir tous les besoins et que les prestations de sécurité sociale situées en amont, telles que les prestations des assurances sociales ou d'autres prestations sociales octroyées sous condition de ressources, ne déploient pas encore leurs effets. L'objectif de l'aide sociale est ainsi permettre à la personne de regagner rapidement une indépendance économique et de s'intégrer socialement.

Les données de la statistique de l'aide sociale récoltées dans les cantons latins en 2005 indiquent que, pour quelque 58% des dossiers, la durée de perception de prestations d'aide sociale dépasse une année. Les familles monoparentales sont particulièrement touchées puisque pour cette catégorie la part des dossiers à l'aide sociale durant plus d'un an s'élève à près de 60%. Les familles monoparentales disposent en général d'autres sources de revenus que l'aide sociale. Toutefois, le parent qui a la charge des enfants se trouve dans l'impossibilité de travailler à 100%, devant assumer l'éducation des enfants. Les catégories les moins représentées parmi les dossiers de l'aide sociale de longue durée sont les couples sans enfant et les personnes seules qui, dès qu'un emploi est décroché, retrouvent une autonomie financière.

3. Conclusion

La statistique de l'aide sociale présentée dans le cadre de la journée mise sur pied par l'ARTIAS est basée sur les données livrées par les cantons. Elle donne une image photographique de la situation en Suisse romande et au Tessin et elle pose un constat. Les mesures d'intégration professionnelle ou de réinsertion destinées aux personnes se trouvant au chômage depuis de nombreux mois, et aux jeunes adultes en particulier, sont une réponse donnée par les cantons à la problématique du groupe à risque «*jeunes adultes*». Il en va de même pour les programmes de formation spécialement conçus pour ces mêmes personnes. En ce qui concerne les familles monoparentales, les besoins résident souvent dans les possibilités de garde des enfants à des prix supportables, dans des postes de travail à temps partiel autorisant la flexibilité et dans des horaires scolaires compatibles avec une activité professionnelle. Certaines mesures destinées à aider les enfants, les adolescents et les familles, monoparentales ou non, existent déjà dans quelques cantons ; d'autres sont à définir par les responsables politiques et les professionnels du domaine social, afin de permettre à tous les groupes de population de mener une existence digne et d'être financièrement indépendants.

La pauvreté en héritage? Un regard sociologique

Nathalie Pigot, doctorante en sociologie à l'Université de Genève



Lors de cet exposé on s'intéressera aux mécanismes de la reproduction sociale et notamment ceux qui régissent la reproduction de la pauvreté. On se posera notamment les questions suivantes: **où** est-ce que la pauvreté se transmet, **comment** la pauvreté se transmet-elle, et quelles sont **les conséquences** de la pauvreté sur les enfants.

Qu'est-ce qui fait que les situations de précarité voire de pauvreté se transmettent et perdurent au-delà de la vie des individus. En d'autres termes qu'est-ce qui fait qu'un enfant qui naît dans une famille pauvre a une forte probabilité de devenir à son tour un adulte pauvre. Je dis forte probabilité car, s'il n'y a pas de reproduction mécanique du phénomène de pauvreté, en revanche toutes les études consultées montrent que le fait de grandir au sein d'une famille pauvre restreint les chances de vivre en dehors de la précarité voire de la pauvreté. Si tel est bien le cas il faudra aborder la pauvreté comme un processus dynamique c'est-à-dire un continuum dans lequel les individus sont pris. Nous verrons également quelles sont **les conséquences** de la pauvreté des enfants à la fois d'un point de vue individuel mais également collectif sur la société toute entière. Enfin nous aborderons **quelques pistes** pour nourrir notre réflexion sur les possibilités de sortie du cercle vicieux de la pauvreté.

La pauvreté des enfants interpelle notre société parce qu'on la trouve injuste. Elle touche des êtres que l'on juge ne pas être responsables de leur état alors que l'adulte pauvre est quant à lui trop souvent tenu pour responsable de sa situation. Pour l'adulte, plusieurs portes d'entrée peuvent mener à la pauvreté: il y a le divorce, la maladie, la précarisation du marché du travail, l'accident de travail, le chômage, le surendettement, etc. Dans tous ces cas, certains diront que l'adulte pauvre est responsable de son propre sort et on pense tout de suite à des défaillances personnelles. C'est une situation qui est doublement stigmatisante pour la personne touchée par la pauvreté tout d'abord parce qu'elle est atteinte par des logiques sociales (la précarisation du marché de l'emploi notamment, pas ou peu de qualifications scolaires, un mauvais état de santé par exemple) qui lui échappent en partie et ensuite parce que la société lui renvoie une image négative d'elle-même.

L'enfant quant à lui semble échapper à une telle stigmatisation, on le reconnaît «*victime*» de la pauvreté et non pas «*responsable*» de sa pauvreté, il n'est pas auteur mais sujet c'est ce qui rend son état d'autant plus scandaleux aux yeux de tous.

Mais la première des questions que l'on doit se poser afin de cerner cette question est de savoir **où** l'enfant attrape la pauvreté ou bien encore où est-ce que la pauvreté attrape l'enfant? Cette interrogation volontairement naïve va nous obliger à réfléchir au contexte d'appartenance socioculturel dans lequel l'enfant se trouve au moment de sa naissance car de ce contexte va dépendre en grande partie son avenir comme nous le verrons plus loin.

En sociologie c'est la famille que l'on considère comme étant l'élément central de la reproduction sociale des inégalités à travers des conditions de socialisation inégalement réparties dans les diverses couches de la société et dont les conséquences se feront ressentir tout au long de la vie quotidienne des enfants.

En effet dès sa venue au monde l'enfant fait partie d'une famille, laquelle est inscrite dans une trajectoire socio-historique qui lui est spécifique. Si la famille d'origine est riche ou bien pauvre, il y a fort à parier sauf exception que les enfants le seront également. Donc si nous considérons la famille comme étant le berceau principal dans lequel évolue quotidiennement le jeune enfant on peut également la considérer comme étant la principale courroie de transmission du phénomène de pauvreté.

A présent tentons de comprendre **comment** et par quels moyens la famille joue bien malgré elle le rôle de courroie de transmission de la pauvreté. C'est le comment de la chose: comment dès son arrivée au monde l'enfant est «contaminé» par la pauvreté, l'usage du mot «contaminé» étant évidemment dépourvu ici de tout sens péjoratif. Bien sûr il ne s'agit pas d'une contamination biologique mais d'une contamination par la pratique ou faudrait-il mieux dire par les mille et une pratiques quotidiennes acquises par l'enfant au sein de son environnement familial, enfant qui tel une éponge va les absorber puis les répéter sans avoir de recul nécessaire, ni avoir développé un sens critique par rapport à elles.

Le but n'étant pas de porter un jugement de valeur sur lesdites pratiques mais de comprendre pourquoi et surtout comment ces pratiques vont agir sur le devenir de l'enfant. De là à conclure que ce sont des pratiques illégitimes qui mènent à la pauvreté ce serait accabler un peu plus les personnes touchées et ce n'est pas le but de l'exercice, cependant nous voulons montrer qu'une analyse centrée sur l'acquisition des pratiques nous aide à mieux comprendre à quel point elles peuvent être déterminantes pour l'individu tout au long de sa vie.

Afin de comprendre comment ces pratiques s'acquièrent principalement durant l'enfance il est nécessaire de faire un petit détour par l'explication d'un concept couramment utilisé en sociologie, celui d'habitus tel que l'a présenté le sociologue Pierre Bourdieu. En effet cette notion nous est fort utile pour comprendre pourquoi les acteurs sociaux font ce qu'ils font et comment ils le font. C'est une notion assez simple à saisir, l'habitus représente un ensemble de dispositions générales à agir, à penser, à percevoir et sentir d'une façon déterminée. Ces dispositions générales résultent du travail d'inculcation effectué par la famille et tout particulièrement pendant l'enfance comme nous l'avons sous-entendu plus haut, on parle alors de l'habitus primaire.

Pour résumer, ce sont des acquis transformés, incorporés en être. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, les acquisitions se renforcent en s'intériorisant toujours plus profondément, en se transformant en dispositions générales. Ainsi, pour donner un exemple, on parle de l'acquisition familiale d'un habitus alimentaire: tout au long de son enfance l'enfant apprend à se nourrir en étant nourri par un certain type de nourritures. L'habitus alimentaire de l'enfant est donc à la fois objectif: il va manger ce que l'on va mettre sur la table c'est-à-dire un certain style de cuisine ayant des correspondances avec l'espace social occupé par sa famille. Et puis subjectif: l'enfant développe son goût, ce qu'il va aimer manger, en fonction de ce qu'il a eu l'habitude de manger. Comme pour la formation du goût artistique, la formation du goût culinaire dépend dans une large mesure de la place occupée dans l'espace social et des enjeux qui y sont attachés.

Ainsi plus les capitaux économique et culturel sont faibles, plus le choix en matière de consommation alimentaire se porte sur des produits «*nourrissants*», «*qui tiennent au corps*» et relativement bon marché. A l'opposé, le maigre, le raffiné, le léger sont plus souvent favorisés par les acteurs sociaux riches en toutes sortes de capitaux (social, économique, symbolique) lesquels sont représentés dans les professions supérieures (cadres, professions libérales, etc.).

Assurément l'alimentation n'a pas la même fonction dans toutes les classes sociales: «*Le goût en matière alimentaire dépend aussi de l'idée que chaque classe se fait du corps et des effets de la nourriture sur le corps, c'est-à-dire sur sa force, sa santé et sa beauté, et des catégories qu'elle emploie pour évaluer ces effets, certains d'entre eux pouvant être retenus par une classe qui sont ignorés par une autre, et les différentes classes pouvant établir des hiérarchies très différentes entre les différents effets: c'est ainsi que là où les classes populaires, plus attentives à la **force** du corps (masculin) qu'à sa **forme**, tendent à rechercher des produits à la fois bon marché et nourrissants, les professions libérales donneront leur préférence à des produits savoureux, bons pour la santé, légers et ne faisant pas grossir*».¹

Un autre exemple que l'on peut donner est celui de l'acquisition familiale de l'habitus linguistique qui se fait sur le même modèle que le précédant: l'enfant apprend à parler en entendant parler un certain parler au sein de sa famille et il parle au sein de sa famille ainsi qu'à l'extérieur de sa famille avec ce certain parler. Le degré de maîtrise de la langue étant plus ou moins éloigné de l'usage linguistique légitime selon la position sociale occupée par la famille. Cette notion s'applique également à d'autres types d'habitus tels que l'habitus corporel, l'habitus en matière de prophylaxie, etc.

Nous voyons à travers la notion d'habitus que l'enfance est une période cruciale dans la réalisation du futur individu ou pour le dire autrement que l'individu prend toute sa consistance durant cette période grâce principalement à la transmission intergénérationnelle de l'habitus familial. Ainsi nous comprenons déjà un peu mieux qu'un certain nombre de dispositions vont ensuite fonctionner comme des principes inconscients d'action, de perception, de réflexion, capables de produire des réponses plus ou moins bien adaptées à un environnement mais ayant pour fondement principal ces mêmes dispositions.

Attention, des dispositions durables ne signifient pas pour autant qu'elles soient immuables et sans nier une certaine mobilité sociale, la statistique montre toutefois que bien souvent la plupart des acteurs sociaux s'écartent relativement peu du monde social auquel ils appartiennent, ce qui peut faire parfois penser à un «*maintien de l'ordre intérieur*» et à un certain poids des structures sociales.

Avec la notion d'habitus nous avons abordé le mécanisme au centre de la reproduction sociale; avec la déclinaison des principaux capitaux la sociologie de

¹ P. Bourdieu: «*La distinction*», Paris, Les Editions de Minuit, 1979, p.210.

Bourdieu nous donne des outils intéressants pour analyser la transmission intergénérationnelle de la pauvreté proprement dite. Alors que dans le cas des familles aisées ces dernières peuvent transmettre des biens matériels (capital économique) et immatériels (capital culturel et social) ayant une valeur reconnue positivement par la société, à l'inverse les familles pauvres transmettent faute de mieux une sorte d'héritage, de patrimoine «*néгатif*» par manque de ressources. Non pas que cet héritage soit «*néгатif*» en tant que tel mais il n'est pas socialement valorisé, pas reconnu par les classes dominantes de la société.

Dans les familles pauvres la transmission d'un capital économique est limitée et peut parfois prendre la forme de dettes, sorte de patrimoine «*néгатif*» dont nous venons de parler. Bien que le capital économique ne soit pas l'élément le plus important à notre avis dans le processus de transmission de la pauvreté, il reste néanmoins un point très important puisque nous ne pouvons pas (sur)vivre dans nos sociétés sans ressources financières.

Cela nous amène également à réfléchir à la notion de pauvreté proprement dite, la pauvreté est-elle uniquement monétaire? L'OFS nous répond par la négative en donnant la définition suivante assez large: «*La pauvreté se définit comme une insuffisance de ressources dans des domaines essentiels de la vie, tels que le logement, l'alimentation, la santé, l'éducation, le travail et les relations sociales. Sont considérées comme pauvres les personnes dont les ressources matérielles et immatérielles sont inférieures à une certaine limite appelée seuil de pauvreté. Ce seuil est généralement défini d'après les directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) ou d'après la limite qui donne droit aux prestations complémentaire*».

La pauvreté trouve son opérationnalisation statistique par la définition d'un seuil de pauvreté². Comme le souligne la définition de la pauvreté, cette dernière touche plusieurs domaines dans la vie quotidienne des familles, notamment des aspects immatériels tels que les relations sociales et l'éducation.

Mais la famille transmet également un capital culturel; celui-ci désigne l'ensemble des ressources culturelles dont dispose un individu, qu'elles soient immatérielles comme les capacités de langage, l'aisance sociale, la maîtrise d'outils artistiques, matérielles comme la possession de livres, de disques, de tableaux, ou bien encore instituées sous forme de diplômes. Les diplômes des parents, sorte de patrimoine

² OFS: «*Notre définition du seuil de pauvreté s'appuie sur les directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Cette grandeur de référence permet une définition statistique de la pauvreté; on dérive de ces normes un seuil absolu en dessous duquel on peut considérer quelqu'un comme pauvre d'un point de vue statistique. Le seuil de pauvreté (Forfait pour l'entretien + loyer + primes de caisse-maladie + 100.– francs par personne ayant 16 ans révolus dans le foyer) est, en 2005, de 2200 francs pour un ménage d'une personne, de 3800 francs pour un ménage monoparental avec deux enfants et de 4600 francs pour un couple avec deux enfants (Il s'agit de valeurs théoriques, puisque en fait nous calculons, pour chaque canton, une valeur spécifique). Est considéré comme pauvre tout ménage dont le revenu mensuel, après déduction des cotisations sociales et des impôts, est inférieur à ce seuil*».

culturel, ne sont bien sûr pas transmissibles de manière directe à leurs enfants, même si la réussite et le capital scolaires de la génération ascendante sont les meilleurs garants d'une réussite probable des nouvelles générations pendant la trajectoire de qualification. Toutes les données disponibles en sciences sociales montrent clairement que la probabilité statistique de la réussite scolaire varie de façon évidente avec le milieu d'origine des enfants. L'étude comparative des systèmes d'enseignement occidentaux publiée en 2003 appelée PISA (Programme for International Student Assessment) indique pour la Suisse que la richesse culturelle du milieu familial est décisive:

«Les jeunes qui ont de bons résultats grandissent pour la plupart dans un milieu qui se distingue par sa richesse culturelle. Les parents jouissant d'une bonne formation offrent généralement à leurs enfants un milieu favorable à l'épanouissement scolaire. Le statut professionnel des parents joue aussi un rôle important. Les enfants dont les parents exercent des professions de prestige ont les meilleurs résultats. La Suisse appartient au groupe de l'OCDE où les compétences de lecture dépendent le plus du statut professionnel des parents. Aussi ne parvient-on qu'en partie à compenser les effets de ces conditions initiales inégales».

Cette même étude montre également qu'un environnement culturel riche: *«possession de livres, d'œuvres de littérature classique ou d'œuvres d'art en général imprègne la richesse culturelle du milieu familial».* Ces éléments vont prédisposer l'enfant à accéder à un certain habitus culturel familial. Ce capital semble particulièrement important dans la reproduction des inégalités sociales et dans la transmission de la pauvreté car dans la plupart des cas observés les enfants pauvres sont issus de familles détenant un faible capital culturel, qu'il soit matériel (livres, disques, etc.) **ou** institué (diplôme).

Par exemple on constate que le rapport à l'école des familles pauvres est très distant. Ces familles disposant peu de compétences pour guider leurs enfants ont parfois un regard négatif ou méfiant vis-à-vis de l'école. Chez les enfants des quartiers sous-privilegiés on peut remarquer souvent un effet anti-institutionnel, anti-école assez marqué (c'est l'élève qui se fait remarquer en classe, qui répond à l'enseignant, qui se bat à la récréation par exemple).

Enfin la famille transmet un capital social désignant le réseau de relations personnelles qu'un individu peut mobiliser quand il en a besoin. Ce réseau est en partie *«hérité»* mais il peut aussi se constituer auprès de groupes de pairs (les copains de classe ou du quartier, les relations, etc.). Ce type de capital concerne n'importe quel individu, pas seulement ceux qui sont issus de milieux favorisés et qui ont, comme on dit, *«des relations»*. Mais toutes les relations ne se *«valent»* pas: certaines sont plus efficaces que d'autres, ce qui crée ici aussi des inégalités.

Le cercle vicieux de la pauvreté

Ainsi à travers la transmission intergénérationnelle de différents capitaux nous voyons comment la famille dispose du pouvoir de reproduire à travers l'enfant et malgré elle les inégalités de départ entraînant l'enfant dans une sorte de cercle

vicieux de la pauvreté et dont la traduction schématique idéaltypique pourrait être la suivante: un enfant naît dans une famille économiquement et culturellement pauvre. La mère de famille disposant d'un faible niveau d'éducation a du mal à soutenir l'enfant dans ses devoirs puisque c'est à elle qu'incombe cette tâche dans la plupart des ménages. Rappelons ici que la division du travail domestique reste encore largement inégalitaire au sein du couple dans nos sociétés et que plus on se dirige vers le bas de l'échelle sociale, plus le modèle familial traditionnel résiste.

Cette difficulté s'accroît lorsqu'elle a une activité salariée, mais également lorsqu'elle a un nombre d'enfants supérieur à celui des autres femmes³ ce qui lui laisse peu voire pas de temps à consacrer aux devoirs de ses enfants. Un facteur indirect pouvant venir perturber la scolarité des enfants est le manque de place dans le logement afin que l'enfant puisse s'isoler pour faire ses devoirs. C'est le coût élevé que prend le logement dans la part du budget familial qui contraint les familles la plupart du temps à trouver un habitat plus réduit par rapport à leur besoin.

Ces problèmes (peu de soutien scolaire de la part des parents, manque de place pour étudier) induisent une probabilité plus forte que l'enfant rencontre des difficultés au cours de sa scolarité voire se trouve en situation d'échec scolaire. Du point de vue des parents, le surpeuplement de l'appartement les oblige à laisser les enfants jouer dehors ce qui peut accroître, en plus du risque d'échec scolaire, celui d'être exposé aux risques d'accidents dans la rue ou bien à celui d'être confronté à la violence urbaine.

Pour l'enfant, une scolarité difficile a plus de chance de l'amener ultérieurement sur le marché du travail avec de faibles qualifications professionnelles voire pas de qualification du tout. A. Zimmermann indique à ce propos que «*La transition entre l'école obligatoire et le monde du travail est l'un des moments les plus décisifs dans la biographie sociale et professionnelle. Si elle est manquée, une précarité durable est quasi programmée*».⁴

Le Rapport social suisse 2004⁵ nous indique quant à lui un lien entre niveau de formation et santé: les individus disposant d'un faible niveau de formation sont en moins bonne santé par rapport au reste de la population.

³ P. Wanner, P. Fei (2005): «*Facteurs influençant le comportement reproductif des Suissesses et des Suisses*», OFS. Les auteurs de ce rapport ont observé pour la période 1995-1999 chez les mères sans formation un indice conjoncturel de fécondité supérieur à celui des mères disposant d'un niveau de formation secondaire I, II et tertiaire (p.24).

⁴ A. Zimmermann: «*La parole aux enfants et aux jeunes*» in «*Jeune et pauvre: un tabou à briser!*» Rapport de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, 2007.

⁵ C. Suter, I. Renschler, D. Joye (Dir.), E. Zimmermann, W. Weiss (2004): «*Santé, maladie et inégalités sociales*», in Rapport social 2004, Editions Seismo, p. 291: «*Les relations entre couche sociale et santé sont impressionnantes. Les personnes qui n'ont achevé que l'école obligatoire perçoivent leur état de santé deux fois plus souvent comme «moyen à mauvais», que les personnes à niveau professionnel plus élevé ou universitaire (23% pour l'école obligatoire et 9% pour le niveau tertiaire). (...) Les résultats sont très similaires si l'on examine les inégalités en matière de santé sous l'angle du revenu. Les problèmes de santé se manifestent nettement plus souvent pour les individus à faible revenu que pour ceux mieux dotés. Les conséquences de la*

Dans tous les cas l'emploi occupé sera probablement un emploi précaire et/ou mal rémunéré, pensons aux working poor, et le jeune adulte sera peut-être pris à son tour dans les filets de l'aide sociale⁶.

Poursuivons, l'enfant qui a grandi dans une situation de grande précarité et se trouve désormais être devenu un(e) jeune avec un emploi dans le meilleur des cas, trouvera peut-être un logement dans son quartier d'origine car la plupart du temps il existe peu de mobilité géographique, les individus ont tendance à rester là où ils ont grandi, là où ils ont construit un réseau de relations, là où ils ont leurs repères. Habiter un autre quartier est toujours possible, mais ce ne sera pas n'importe lequel et il faudra trouver un logement compatible avec le budget du ménage (au sens statistique du terme). Il y aura de fortes chances pour que le logement se situe dans un quartier défavorisé si ce n'est stigmatisé (voir le cas en France des fameuses banlieues).

Si par la suite le jeune adulte se met en ménage, ce sera avec une autre personne issue de son milieu car il existe une forte homogamie sociale dans tous les milieux sociaux. Le jeune couple formé sera dès le départ précaire à bien des niveaux: précarité économique du fait de l'occupation d'emplois précaires ce qui induira une précarisation de leurs conditions de vie (santé, logement, alimentation, etc.). Enfin le jeune couple aura probablement des enfants lesquels seront comme l'auront été leurs parents avant eux soumis à des conditions de vie précaire.

Le divorce représente un risque non négligeable dans la vie de la famille. S'il touche tous les milieux sociaux, la famille pauvre formera, après séparation, deux foyers précaires et nous savons qu'en Suisse près d'un ménage monoparental sur six perçoit des prestations d'aide sociale portant à 16,6% le taux d'assistance des ménages monoparentaux (OFS, 2007). Et ainsi de suite, la boucle est bouclée. L'enfant pauvre risque à son tour de devenir un adulte pauvre lui-même car dans bien des cas l'adulte pauvre a été un enfant pauvre et parmi les sans-abri et les sans domicile fixe, les «*sans famille*» sont largement majoritaires et cette population touchée par une désaffiliation sociale particulièrement forte se recrute tout principalement auprès des hommes adultes célibataires ou divorcés⁷.

stratification sociale pour la santé se confirment pour les deux sexes et les 3 groupes d'âge» p. 58. Nous retrouvons la même tendance pour la France: Thibaut de Saint Pol, division Conditions de vie des ménages, Insee: «Les personnes aux revenus les plus faibles se perçoivent en moins bonne santé que le reste de la population. Si elles déclarent moins fréquemment certaines maladies courantes, comme celles des yeux, elles sont en revanche plus nombreuses, adultes comme enfants, à souffrir de certaines pathologies comme les maladies de l'appareil digestif; 11 % des plus pauvres souffrent de caries contre 6% du reste de la population. Elles vont par ailleurs moins souvent chez le médecin, surtout chez les spécialistes. Elles sont également moins bien couvertes: 22% d'entre elles n'ont pas de complémentaire santé contre 7% du reste de la population. Enfin, la prévention et le dépistage sont des pratiques beaucoup moins répandues parmi les personnes les plus pauvres, contribuant à creuser encore l'écart entre elles et le reste de la population.»

⁶ La statistique de l'aide sociale. Résultats pour l'année 2005. OFS, 2007 : «Une bonne formation limite le risque de devoir recourir à l'aide sociale: en 2005, 52,3% des bénéficiaires de l'aide sociale n'ont pas achevé de formation professionnelle contre seulement 26,3% dans la population».

⁷ Ibid.: «le taux d'aide sociale est nettement supérieur pour les personnes divorcées que pour les autres types d'état civil (6,9%)».

On ne peut donc pas parler de la pauvreté des enfants sans parler de celle des familles. Nous venons de voir certaines des conséquences sur les conditions de vie des enfants d'une façon dynamique. A l'aide des quelques exemples ci-dessous nous pouvons voir plus concrètement ces situations.

Grossesses chez les jeunes femmes précaires... bébés précaires?

Le premier des risques encourus par l'enfant est celui auquel il est soumis pendant sa vie utérine. Peut-on parler de précarité alors que l'enfant est encore dans le ventre de sa mère? Oui si comme les études le prouvent, la mère n'est pas suivie médicalement, si elle s'alimente mal et accepte mal, voire pas du tout son état.

Si la grossesse chez les jeunes femmes de moins de 20 ans ne pose en principe pas de risques d'un point de vue médical, il en est tout autrement d'un point de vue social. Selon le Haut Comité de la Santé Publique en France⁸, des jeunes femmes enceintes connaîtraient des situations difficiles surtout celles en situation «*de grande fragilité psychologique, isolées ou en situation de précarité*». Dans de telles circonstances la grossesse de ces jeunes femmes peut être peu ou mal suivie voire en extrême limite ignorée jusqu'au terme de la naissance. Une étude menée en 1993 par B. Blondel, en lien avec les maternités et les services de protection maternelle et infantile, portant sur les femmes peu ou pas suivies pendant leur grossesse dans 21 départements de France indiquait que les risques attachés à une mauvaise surveillance prénatale pouvaient être graves: «*chez ces femmes, le risque de prématurité est multiplié par 4,4 et le risque d'avoir un enfant de moins de 2,500 kg est multiplié par 2,3 en cas de surveillance médicale insuffisante*».

Ce triste constat signifie qu'avant même sa mise au monde, la vie du petit enfant est déjà obérée par le manque de soin dû à la précarité de sa mère. Il est vrai que les grossesses adolescentes ou post-adolescentes, appelons-les ainsi puisque avant 20 ans les jeunes femmes sont considérées comme telles, remettent souvent en cause leur biographie personnelle. Dans la plupart des cas, l'enfant n'est pas désiré et la grossesse est alors mal vécue ce qui peut se traduire par un déni de grossesse et par l'impossibilité de voir un médecin.

B. Blondel constate que «*Les dénis les plus profonds, qui durent tout au long de la grossesse et se prolongent même parfois au-delà, se rencontrent chez les femmes qui nient leur corps et leur sexualité. Parfois, à l'occasion de la grossesse, peut resurgir un traumatisme vécu durant l'enfance*».⁹

Dans la plus grande majorité des cas, la Teen-ager Pregnancy se retrouve surtout parmi les jeunes femmes issues de milieux sociaux défavorisés (Duncan et al, 1999), les jeunes mères entretiennent alors peu de relation avec le père de l'enfant et la famille accepte parfois mal cette charge supplémentaire.

⁸ Haut Comité de la Santé Publique (1998): «*La progression de la précarité en France et ses effets sur la santé*», 368 p.

⁹ B. Blondel: «*Les femmes peu ou pas suivies pendant la grossesse*», Rapport de fin d'étude, Paris, 1994.

L'étude française (Blondel, 1994) souligne également que les jeunes femmes sont souvent gênées pour consulter un médecin dans les deux sens du terme. Dépourvues de capital économique elles ne peuvent pas payer le prix d'une consultation privée et sont rarement au courant des possibilités qui leurs sont offertes en matière de consultations gratuites dans les centres PMI. Ensuite, il semble qu'elles sont gênées par rapport à une critique éventuelle provenant des médecins et dont elles pourraient être la cible.

Cela nous amène à dire que la misère symbolique s'ajoute à la misère matérielle de leur condition: *«La précarité économique et sociale est un facteur important de non consultation souvent mentionné surtout pour celles qui sont étrangères, sans papiers, sans emploi ou sans logement. Par ailleurs, on observe que celles qui ont été peu ou pas suivies durant leur grossesse sont plus souvent seules, sans emploi et sans protection sociale que les femmes mieux suivies. Pour les femmes de moins de 20 ans, le risque d'être peu ou pas suivie durant la grossesse est multiplié par 7 en l'absence de couverture sociale et par 6 quand elle ne vit pas en couple».*

Si nous extrapolons les conclusions de cette étude française à la Suisse, c'est que nous pensons qu'en France, en Suisse, comme en Allemagne, la même pauvreté se retrouve malgré l'intervention des pouvoirs publics.

Une mortalité infantile différenciée

Comme nous venons de le voir avec la grossesse précaire, la santé de l'enfant dépend des conditions de vie de ses parents. Le Rapport social suisse de 2004 en fait le constat : *«Dès leur naissance, les êtres humains sont inégaux et leurs chances de vie divergent aussi en ce qui concerne leur santé. Il ne s'agit ici toutefois pas de différences innées au sens génétique, car, comme nous l'avons vu, il n'existe aucune preuve d'une éventuelle relation entre les différences génétiques et les caractéristiques de l'origine sociale. Par contre, il existe des liens entre le milieu parental et la santé de l'enfant au cours des premières années de sa vie».*¹⁰

Le rapport évoque ici clairement le milieu de naissance comme un facteur déterminant la santé dans les premières années de vie de l'enfant. Il n'indique pas dans quel sens, mais de toute évidence plus on se rapproche des catégories sous privilégiées et plus le taux de mortalité périnatale et infantile est élevé. Selon Lehmann¹¹, cité dans ce même rapport, ce taux est légèrement plus élevé pour les enfants d'ouvriers que pour ceux d'employés.

Nos voisins allemands indiquent une même tendance en affichant une mortalité différentielle des enfants et des jeunes selon l'origine sociale des parents. Toutefois il semble que le mariage ait un effet protecteur concernant les bébés. En effet les enfants des mères célibataires sont plus exposés que ceux des mères mariées.

¹⁰ C. Suter, I. Renschler, D. Joye (Dir.), E. Zimmermann, W. Weiss (2004): *«Le rapport social Suisse»* 2004, p.47.

¹¹ P. Lehmann et al. (1988): *«Les inégalités sociales face à la santé et à la maladie en Suisse»*, Les cahiers médico-sociaux, Vol.32, 7-59.

La même tendance a été remarquée en ce qui concerne le poids des bébés: les enfants de mères mariées sont moins nombreux à avoir un poids de naissance faible (inférieur à 2500 grammes) que ceux dont les mères ne sont pas mariées. Ces constats tendent à soutenir l'idée que les enfants de familles monoparentales sont surexposés à des risques en matière de santé.

D'une façon plus générale nous constatons que la fréquence de consommation en matière de santé est plus faible dans les familles les plus défavorisées ce qui nous incite à dire que la situation sociale des parents influe directement sur l'état de santé des enfants.

Moins souvent que les autres ces familles consultent un médecin ou un spécialiste et on retrouve plus souvent chez leurs enfants des caries que chez les enfants des autres milieux sociaux. Ce constat est renforcé par le sentiment qu'ont les adultes comme les enfants d'être en moins bonne santé¹² que le reste de la population. De plus, les jeunes pauvres sont plus souvent que les autres exposés à des consommations à risque pour leur santé telles que la prise plus précoce et plus fréquente de tabac, d'alcool, de stupéfiants.

Code culinaire et habitudes alimentaires

Nous savons également combien l'enfance et l'adolescence sont des périodes durant lesquelles les habitudes alimentaires se mettent en place, lesquelles détermineront durablement leur santé à venir. La famille joue donc un rôle prépondérant dans la transmission des comportements alimentaires précoces des enfants surtout à partir du modèle qu'elle offre à ses membres. L'influence familiale se transforme en habitus alimentaire lequel déterminera chez l'individu dans une large mesure (il n'y a pas un déterminisme absolu des habitudes alimentaires) ses pratiques de consommation future. Lorsque l'on sait que certaines périodes de la vie comme l'enfance, l'adolescence, sont essentielles dans la formation d'un bon capital santé on comprend pourquoi la question relève pour certains Etats, de la santé publique.

La Commission européenne a publié un rapport de travail¹³ faisant clairement état du lien entre les sous-groupes défavorisés de la population et une mauvaise alimentation non seulement d'un point de vue qualitatif mais aussi quantitatif, ce qui laisse prédire aux auteurs de ce rapport des répercussions graves sur la santé à long terme telles que des maladies cardiovasculaires, le cancer ou le diabète.

¹² Les résultats d'une enquête effectuée par l'Observatoire de la Santé du Hainaut en Belgique auprès d'un échantillon de 4000 enfants scolarisés indiquait que la réponse «*Je ne me sens pas en bonne santé*» était plus fréquente parmi les jeunes dont le père n'avait pas de qualification professionnelle poussée.

¹³ Commission européenne, Direction générale Santé et protection des consommateurs, unité F3-Promotion de la santé, surveillance de la santé et prévention des blessures: «*Rapport sur l'état de santé des jeunes dans l'Union européenne*», février 2000, p. 42 et ss.

Si alimentation et santé sont liées, on a observé en Suisse¹⁴ que la conscience alimentaire s'accroît avec l'élévation du niveau de formation et du revenu ce qui dans une certaine mesure semble logique. Toutefois, et comme on pouvait le prévoir, le principal obstacle à l'accès à une alimentation saine était son coût relativement élevé (en 2002), en tout cas hors de portée des familles les plus précaires ce qui se répercute sur le développement des enfants. L'obésité des enfants également liée avec le statut socio-économique de la famille est une grande préoccupation en matière de santé publique, car elle atteint plus souvent les membres des familles les plus défavorisées de la société.

La dimension socio-psychologique de la pauvreté sur les enfants

*«L'enfance est d'abord et avant tout la période initiale d'un long processus somatique, psychique, culturel et social, dont va dépendre toute la vie de l'individu. Cela est bien connu pour l'éducation et le devenir culturel et professionnel où l'on a coutume de dire que tout se joue avant 6 ans».*¹⁵

Le Rapport officiel 2001 du gouvernement allemand sur les situations de vie en général et la pauvreté en particulier énumère plusieurs dimensions psychologiques touchant l'enfant pauvre. Pour les enfants et les jeunes vivant la pauvreté cette dernière se traduisait par une expérience fondamentale d'exclusion et de limitation dans le processus de grandir (traduction approximative).

Des conditions de vie aussi difficiles génèrent chez ces enfants un stress permanent qui se traduit pour les enfants et les jeunes par un manque d'assurance, de la dépression, de l'isolement, de la méfiance par rapport au monde social, de la nervosité, un manque de concentration, de la résignation en ce qui concerne les chances de vie à travers l'école et le métier. De même dans les rapports entre les enfants le phénomène d'auto-exclusion n'est pas rare, c'est-à-dire lorsque l'enfant s'exclut lui-même du groupe, à l'école notamment.

Les fêtes d'anniversaires peuvent être de bons indicateurs pour cela: bien souvent l'enfant pauvre, faute de moyens, ne peut pas apporter de cadeau à une fête d'anniversaire et s'exclut d'une invitation. Il se trouve pris dans une sorte de jeu de don contre-don «*néгатif*» s'excluant lui-même de la fête et étant exclu par les autres enfants. Il est intéressant de relever que l'exclusion que vivent ces jeunes se traduit par un repli sur des personnes partageant les mêmes conditions de précarité: «*On est tout simplement pas accepté alors il reste plus qu'à aller chez les gens qui sont dans la même situation, qui sont «plus à plaindre» et alors on fait simplement les mêmes choses qu'eux, ce que tout le monde peut se permettre*».¹⁶

¹⁴ OFS, (2005): «*Habitudes alimentaires en Suisse état de la situation et développements observés sur la base des données recueillies lors des enquêtes suisses sur la santé*» de 1992, 1997 et 2002.

¹⁵ Haut Comité de la Santé Publique, France, 2000.

¹⁶ Rapport de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse: «*Jeune et pauvre: un tabou à briser!*» 2007, p.20.

Une jeune fille interviewée dans le cadre du Rapport de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse¹⁷ décrit l'expérience de la pauvreté en ces termes: «C'est seulement quand t'as pas de camarades ou d'amis qui s'occupent de toi que t'es vraiment pauvre». Cela souligne l'importance du rôle du lien social afin de ne pas entrer dans un processus d'exclusion.

Les activités culturelles et loisirs

*«Les personnes aisées sont en général plus actives dans leurs loisirs que les personnes défavorisées. Elles semblent avoir plus facilement accès à certaines occupations de loisirs, aux activités culturelles et sportives notamment».*¹⁸

Les loisirs comme les vacances sont plus restreints pour les enfants pauvres que pour les enfants des autres milieux sociaux pour une raison économique évidente. Ils fréquentent moins souvent que les enfants des autres milieux les musées, les expositions, qui sont des activités trop éloignées de leur culture d'origine. Ils ont plus souvent que les autres enfants une sociabilité de rue ce qui les rend plus vulnérables aux accidents. A ce sujet, une étude allemande indique que les enfants de familles d'origine étrangère sont deux fois plus exposés que les enfants de familles allemandes au danger de la rue car habitant des quartiers défavorisés moins sécurisés.

Il existe encore bien d'autres dimensions de la vie quotidienne des enfants et familles touchées par la pauvreté dont nous pourrions parler, je ne ferai que citer les principales:

- activités en famille
- calculabilité et fiabilité de l'environnement social
- champs de possibles et rapport à l'avenir
- chances d'accès à l'enseignement post-obligatoire
- comportement économique (prévoyance)
- concurrence vestimentaire et reconnaissance sociale
- consommation de mass-média (fréquence, choix etc.)
- manque de familiarité avec la culture légitime
- formes de sociabilité (recevoir des amis etc.)
- habitat insalubre et risques de maladies diverses
- habitat précaire et conditions de socialisation pratiques (devoirs etc.)
- participation aux activités parascolaires
- rapport à la lecture, à l'écriture et autres «*techniques culturelles*»
- rapport au corps (soins, hygiène, prévention, forme physique)
- risque d'être victime de violence physique

¹⁷ Ibid.: 17.

¹⁸ «*Revenu et bien-être. Niveau de vie et désavantages sociaux en Suisse*», Neuchâtel, Office Fédéral de la Statistique (Ed.), 2002, p. 58.

En revanche la présentation ci-dessous du cas de Mme A. et de sa petite fille Marine nous montre la plupart des dimensions dont nous avons parlé tout au long de cet exposé. C'est un cas extrême certes mais il a pour avantage d'illustrer les conséquences de la pauvreté et comment elle s'inscrit dans le corps de la mère et celui de son enfant à travers des stigmates physiques (bébé morne, cheveux ébouriffés, s'alimente peu, etc.) et psychologiques (regard traversant, la dispersion marque son déplacement et son jeu naissant, semble triste, etc.)

« 1998, Paris XIIIème. Marine, 8 mois, vit avec sa mère dans une minuscule chambre d'hôtel, sans commodités, à la limite de l'insalubrité. Dans la pièce ne peuvent prendre place que le lit de l'adulte et celui de l'enfant. Un réchaud électrique est posé à même le sol. Un lavabo est dans la pièce, les WC sont sur le palier. Mme A. est âgée d'une quarantaine d'années, elle a eu trois enfants, adolescents aujourd'hui, qui sont depuis leur plus jeune âge restés avec leur père.

Elle nous semble sans travail, logée de manière précaire, abîmée physiquement depuis plusieurs années. Maigre, sans incisives, vêtue de peu, cheveux longs, pas soignée, elle frappe par sa misère. Son univers est rétréci. Dans son discours, n'apparaîtraient que quelques efflorescences d'idées fixes, proches de thèmes délirants, si elles n'étaient « tassées » par une médication.

Mme A. dort beaucoup, le bébé tout à côté d'elle. C'est le pédiatre de la consultation PMI qui s'inquiète du bébé et suscite des liens avec notre service. Marine est un bébé morne, cheveux ébouriffés, son regard traverse sans rencontrer. Elle a peu de vocalises, s'alimente peu. A 9 mois, c'est une enfant qui régurgite, qui semble triste. Les affections ORL sont fréquentes et lui donnent un air souffreteux. Quand elle commence à marcher debout, vers 13 mois, il lui faut deux mois pour trouver son équilibre. Puis, durant toute la deuxième année, Marine a des chutes de tonus imprévisibles, elle tombe sans cesse. C'est la dispersion qui marque le plus son déplacement et son jeu naissant.

Dans la relation également: si c'est une enfant qui accueille l'autre, elle ne donne pas suite. Consultations, visites à domicile, proposition de participation à un groupe mères-bébés, aide d'une travailleuse familiale qui a apporté un rythme et une organisation matérielle, régulation des actions thérapeutiques par des synthèses regroupant régulièrement les intervenants du réseau, sont les mesures qui ont permis que l'enfant grandisse dans un meilleur environnement».¹⁹

Quelques pistes possibles

Il n'y a pas mille chemins pour lutter contre la pauvreté des enfants. Si l'on veut y remédier de façon systématique et durable, il faut tout simplement lutter contre la pauvreté des familles, pauvreté qui est déjà là au moment où le nouveau-né entre dans le monde social et développer un programme pour la réduction des inégalités sociales les plus extrêmes. Autrement dit, un des seuls moyens envisageables pour enrayer le mal de la précarité des enfants se trouve dans la justice redistributive

¹⁹ M. Barraco, M. Lamour: «A la rencontre des bébés «oubliés»...exposés à des carences intra-familiales» p.81 et ss, in «*Enfants pauvres, pauvres enfants*», Informations sociales, n° 79, 1999, p.134.

en faveur des familles pauvres, étant donné qu'il faut lutter contre la pauvreté des familles pour toucher les enfants qui y naissent et y font leur entrée dans la vie.

L'autre voie sociopolitique indispensable consisterait dans la mise en place d'un système d'éducation publique préscolaire efficace et généreux, apte à contrebalancer la fatalité qui fait encore de nos jours que l'enfant né dans telle famille ait nettement moins de chances, selon toute probabilité statistique, de se faire une place satisfaisante dans la vie sociale que tel autre enfant mieux «*tombé*» au niveau de l'origine sociale de sa famille d'origine.

Stratégie d'investissement social ciblée sur les enfants: formes, coûts et résultats

Giuliano Bonoli, professeur à l'Institut de hautes études
en administration publique IDHEAP



1. Introduction

L'Etat social contemporain doit s'adapter à de nouvelles conditions socio-économiques, en principe plus exigeantes, à un moment où, du fait du vieillissement démographique, les dépenses pour ses fonctions traditionnelles, assurances vieillesse et maladie en particulier, vont passablement augmenter. C'est dans ce contexte de pressions multiples et contradictoires que certains pays développent une stratégie de réforme de l'Etat social qui met l'accent sur l'investissement et qui promet de mieux aider les perdants des transformations économiques tout en renforçant l'édifice de l'Etat social tel que nous l'avons hérité des trente glorieuses.

Cette réorientation part du postulat que l'Etat social peut devenir un moteur de croissance économique notamment en favorisant l'accès à l'emploi. Par exemple en encourageant le travail des femmes à travers la mise sur pied de mesures qui facilitent la conciliation entre travail et vie familiale ou en améliorant l'employabilité d'individus qui, à cause d'une formation déficiente ou de problèmes de santé ne sont que faiblement productifs. Augmenter le taux de participation au marché du travail permet de faire face à deux problèmes simultanément. D'une part, le non emploi et le sous-emploi sont fortement corrélés avec la pauvreté. Augmenter le taux d'emploi des ménages constitue donc un instrument très efficace pour lutter contre la pauvreté. Deuxièmement, un accroissement du taux d'emploi va permettre aux Etat sociaux hérités de l'après-guerre de mieux résister au vieillissement démographique.

Cette vision du rôle de l'Etat social dans une société postindustrielle est en train de s'imposer comme un nouveau consensus à plusieurs niveaux: dans les recommandations faites par les agences internationales, dans les politiques sociales développées par l'Union Européenne, et dans le processus de réforme que connaissent la plupart des pays occidentaux, y compris la Suisse.

Cette contribution propose une réflexion autour de la notion d'investissement social dans les domaines de la politique sociale qui concernent les enfants. Les enfants sont une cible particulièrement prometteuse pour des politiques d'investissement social. En effet, les enfants d'aujourd'hui sont les travailleurs et les contribuables de demain. Investir dans leur formation, dans leurs conditions de vie est dans l'intérêt de tous.

2. Qu'est-ce que l'investissement social?

Les pionniers de la réorientation de la politique sociale vers l'investissement sont les pays scandinaves: Danemark et Suède en particulier. Les gouvernements socio-démocrates qui se succèdent à la tête de ces pays pendant les années de l'après-guerre sont contraints de développer un système de protection sociale qui réponde aux demandes du mouvement ouvrier en termes d'étendue et de générosité, et qui soit en même temps compatible avec une économie de marché compétitive. Ainsi, pendant les années 1950 déjà, la Suède développe un modèle de gestion du marché du travail basé sur le plein emploi, la négociation collective centralisée et des politiques actives du marché du travail. Celles-ci ont pour tâche de reconvertir les ouvriers actifs dans des industries déclinantes (industrie minière, du bois) pour qu'ils puissent contribuer à celles qui se développent (Benner and Vad, 2000).

Déjà au cours des années 1970 dans les pays scandinaves, les dépenses sociales «*d'investissement*» dépassent de loin celles des autres pays Européens. En plus de politiques actives du marché du travail, ces pays développent à partir de la fin des années 1960 un réseau de structures de garde pour enfants en bas âge, ayant comme objectif de permettre aux mères d'intégrer le marché du travail. Aujourd'hui les pays scandinaves se démarquent nettement des autres pays OCDE en matière de dépenses d'investissement social. Danemark et Suède consacrent respectivement 2,2% et 1,3 % de leur PIB aux services pour les familles (contre 0,14% en Suisse) et 1,6% et 1,7 % aux politiques actives du marché du travail (contre 0,6% en Suisse).¹

Selon la plupart des experts en politique sociale, ces dépenses ont un impact bénéfique sur le fonctionnement de l'économie et contribuent à expliquer le «*miracle nordique*», c'est-à-dire la capacité de ces pays à conjuguer une protection sociale très développée avec une économie extrêmement compétitive. Ces éléments, combinés avec une démographie moins défavorable que dans le reste du continent, font que ces pays sont aujourd'hui les mieux placés pour préserver les acquis sociaux des trente glorieuses, notamment les systèmes de retraite et de santé, au cours des prochaines décennies.

Ce pronostic favorable contraste avec la situation à plusieurs égards préoccupante dans laquelle se trouvent les pays d'Europe continentale: une natalité très faible (à l'exception de la France) qui va donner lieu à des phénomènes de vieillissement démographique spectaculaires, des taux d'emploi qui stagnent ou diminuent au fil des années et des déficits publics de plus en plus importants.

Vu ce qui précède, il n'est pas étonnant que dès la fin des années 1990 les communautés scientifiques et politiques se tournent vers le modèle nordique. Cela d'autant plus que les pays ayant suivi les recettes néolibérales (Grande Bretagne et Etats-Unis) ont réussi à résoudre les principaux problèmes économiques (chômage, inflation, déficit public) mais avec des coûts sociaux exorbitants. Les années 1980 sont caractérisées dans ces deux pays par une progression des inégalités, due en partie à une régression de la situation des plus faibles. Des indicateurs tels que la pauvreté des enfants atteignent des niveaux préoccupants.

On comprend donc facilement pourquoi un modèle d'Etat social basé sur l'investissement social, qui promet de concilier compétitivité économique, justice sociale et un certain équilibre démographique, suscite de plus en plus d'intérêt. On le retrouve dans les recommandations de l'OCDE (OECD, 2003; 2005), dans la politique sociale de l'Union Européenne, en particulier la Stratégie européenne de l'emploi (Bertozzi and Bonoli, 2002) et dans l'orientation prise par les réformes dans plusieurs pays: la Grande Bretagne sous Tony Blair notamment.

¹ Les montants des dépenses sociales par rapport au PIB sont des valeurs moyennes sur la période 1997-2001. Source: OECD Social expenditure database (SOCX).

Aujourd'hui, le modèle «*investissement social*» domine la politique sociale dans des pays qui en étaient très éloignés il y a encore quelques années. On peut penser à l'Allemagne qui change complètement son orientation en matière de politique familiale, d'un modèle basé sur le soutien des mères qui décident d'arrêter leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants, à un modèle où la conciliation travail-famille est explicitement promue. Chose remarquable, cette réorientation intervient sous un gouvernement dirigé par la CDU d'Angela Merkel: un parti qui s'était toujours engagé pour la défense de la famille traditionnelle.

La Suisse n'est évidemment pas épargnée par cette réorientation. On en voit quelques éléments dans la 2^{ème} révision de l'assurance chômage de 1995, dans les 4^{ème} et 5^{ème} révisions de l'AI. Au niveau de l'aide sociale cette orientation se concrétise dans les nouvelles normes CSIAS adoptées en 2005, qui mettent beaucoup plus l'accent sur la réinsertion professionnelle et dans les révisions des lois sur l'aide sociale dans les cantons.

3. Investir dans les enfants

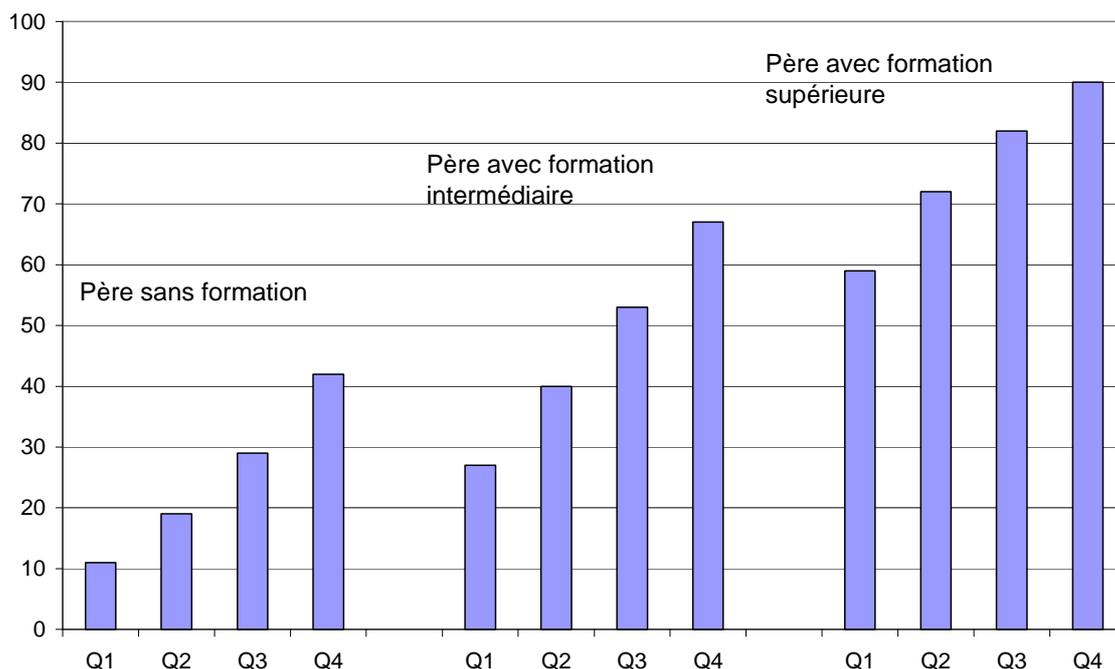
Dans une optique de long terme, la logique de l'investissement social doit s'appliquer en premier lieu aux enfants. Les enfants d'aujourd'hui seront les contributeurs et/ou les bénéficiaires de l'Etat social des 70-80 prochaines années. Le coût de l'échec pour la collectivité est dans ce cas potentiellement énorme. Dans une optique d'investissement social il est donc parfaitement rationnel de tout mettre en œuvre pour que chaque enfant ait le plus possible de chances de réussir dans le système scolaire et dans la vie professionnelle. Cela même si les coûts sont importants.

Les investissements doivent commencer tôt, car les compétences cognitives et sociales qui permettent de réussir aux niveaux scolaire et professionnel se développent déjà au cours des premières phases de notre vie.

Un déterminant crucial des chances de succès d'un enfant est la situation socio-économique des parents. Grâce aux données de l'enquête PISA, Esping-Andersen (2006) montre que des indicateurs tels que le revenu, la situation familiale et même le nombre de livres dont dispose un foyer sont des déterminants puissants des résultats scolaires obtenus par des enfants de 15 ans. La relation entre ces indicateurs et les résultats n'est cependant pas linéaire: elle ne concerne en fait que les plus désavantagés.

Une autre étude montre le lien entre le revenu du ménage et la chance de poursuivre ses études au-delà de l'école obligatoire. Cette étude tient compte de l'effet du niveau de formation des parents, qui est aussi un déterminant important de la réussite scolaire des enfants. Il est surprenant de constater, comme le montre le graphique 1, qu'il existe une relation entre revenu du ménage et réussite scolaire, indépendamment du niveau de formation des parents.

Graphique 1: Probabilité d'être inscrit au lycée à 14 ans, en fonction du niveau de formation du père et du revenu du ménage, Allemagne (Berlin)



Source: Jenkins, Schluter 2002

Note: les ménages sont divisés par quartiles de revenu, c'est-à-dire en quatre groupes correspondant chacun à 25% de l'ensemble des ménages.

L'investissement ici devrait donc avoir lieu dans le cadre de la politique de lutte contre la pauvreté, notamment grâce aux instruments tels que les crédits d'impôt, des mesures de réinsertion professionnelle ou des structures qui permettent aux ménages pauvres d'augmenter leur volume d'emploi et d'améliorer ainsi leur situation économique. Ces instruments, couplés avec la mise sur pieds d'une offre suffisante de structures d'accueil pour les enfants en bas âge, peuvent contribuer de manière sensible à améliorer le cadre dans lequel nos enfants grandissent.

Les structures d'accueil constituent le deuxième pilier d'une politique d'investissement dans les enfants. En effet, il existe un nombre important d'études, réalisées dans différents pays, qui démontrent l'effet bénéfique qu'a la fréquentation d'une crèche sur les capacités d'apprentissage des enfants. Cet effet est particulièrement fort pour les enfants appartenant à des milieux défavorisés, notamment issus de l'immigration. Kamerman et al., font état de plusieurs études suédoises qui montrent un effet positif sur les résultats scolaires du fait d'avoir été pris en charge dans une crèche.

L'effet est plus fort pour les enfants qui entrent dans une crèche à un âge compris entre 6 et 12 mois, et reste visible jusqu'à 13 ans. Les résultats obtenus dans d'autres pays (Grande Bretagne, Etats-Unis) sont moins univoques, mais l'effet bénéfique sur les plus défavorisés reste visible (Kamerman et al., 2003). Certes, ces résultats doivent être confrontés à ceux d'autres études, qui mettent parfois en évidence des effets négatifs de la fréquentation d'une structure d'accueil extrafamilial. Ceux-ci se concentrent d'une part sur l'importance de la qualité de l'accueil, et de l'autre sur la durée hebdomadaire de la prise en charge.

Pour ce qui est de la qualité de la prise en charge, plusieurs études montrent un lien positif entre des indicateurs qui décrivent la structure d'accueil et le développement de l'enfant (Vandell and Wolfe, 2000). Il faut dire que ces recherches sont confrontées avec des problèmes méthodologiques non négligeables, notamment par rapport à la manière de mesurer la qualité de la prise en charge.

Typiquement la qualité d'une structure est mesurée par des indicateurs tels que le niveau de formation du personnel, le ratio personnel/enfants, la taille de la structure, la présence d'un projet pédagogique et l'espace disponible. On peut toutefois imaginer que d'autres facteurs, moins facilement mesurables entrent aussi en jeu. De plus, les résultats peuvent être biaisés du fait que les ressources socio-économiques des parents sont fortement liées d'une part avec les capacités d'apprentissage des enfants, de l'autre avec la qualité de la structure fréquentée par les enfants (Zaslow et al., 2006).

La durée hebdomadaire de la prise en charge extrafamiliale peut avoir un effet négatif sur le comportement de l'enfant: une étude américaine montre en effet qu'il existe une relation linéaire entre le nombre d'heures passées dans une crèche et le niveau d'agressivité et de conflit avec les adultes. Les chercheurs notent aussi que ces effets semblent être indépendants de la qualité de la prise en charge et de plusieurs indicateurs qui décrivent le cadre familial. Ils remarquent aussi que le statut socio-économique est un déterminant beaucoup plus puissant de ces problèmes comportementaux (NICHD, 2003).

4. Quels retours sur l'investissement social?

La notion «*d'investissement social*» contient une promesse: les fonds nécessaires à la mise en place des programmes et dispositifs concernés vont générer des retours pour la collectivité. Ces retours sont parfois facilement mesurables. Les économies que fait l'aide sociale lorsqu'un bénéficiaire trouve un emploi, ou les revenus fiscaux supplémentaires qu'obtiennent commune, canton et confédération lorsqu'une mère de famille augmente son taux d'occupation peuvent, au moins théoriquement, être estimés avec une certaine précision. D'autres retours sur investissement sont plus difficiles à mesurer. L'impact de certaines mesures de politique familiale sur la natalité pourrait permettre de ralentir le processus de vieillissement démographique et de rendre donc moins problématique le financement de l'AVS au cours des prochaines décennies, mais mettre un chiffre sur cet effet est beaucoup plus difficile. Encore plus problématique est d'estimer le retour sur investissement en termes de cohésion sociale, peut-être aussi parce que la valeur qu'on attribue à ce bien public varie d'un individu à l'autre.

Ces difficultés, objectives, à mesurer ce que l'investissement social peut potentiellement rapporter, ne doivent cependant pas nous amener à éviter la question. A une époque où les restrictions budgétaires (induites en partie par le processus de vieillissement démographique) dominent le débat politique sur le rôle de l'Etat, la crédibilité de la stratégie de l'investissement repose sur sa capacité à démontrer que les sommes engagées vont produire des retours.

Heureusement nous disposons actuellement de plusieurs études qui illustrent le potentiel d'une stratégie d'investissement social, souvent en termes purement comptables. Une analyse coûts-bénéfices des mesures de réinsertion professionnelle adoptées aux Etats-Unis, par exemple, nous montre que les meilleurs dispositifs, dans l'espace de cinq ans, ont produit un retour sur investissement pour la collectivité publique de l'ordre de 300%! Ce résultat a été obtenu en comparant les dépenses nettes occasionnées par les bénéficiaires du programme avec celles d'un groupe de contrôle. L'attribution à un des deux groupes a été faite par tirage au sort et de la somme dépensée ont été déduits les montant payés en impôt par ceux qui avaient réussi à trouver un job (Hamilton *et al.*, 2001).

Les résultats obtenus par Flückiger et Kempeners, moins spectaculaires, vont toutefois dans le même sens. Après une année, le coût supplémentaire d'une prise en charge plus rapprochée (et plus chère) des chômeurs de longue durée est récupéré grâce aux économies réalisées (Flückiger and Kempeneers, 2007).

Certes ces résultats encourageants ne se retrouvent pas dans toutes les évaluations des mesures de réinsertion. Au contraire, souvent les évaluations montrent des effets négligeables, inexistantes ou même négatifs des mesures de réinsertion. Il est évident que la qualité des dispositifs de réinsertion compte pour beaucoup ici.

Des résultats similaires se retrouvent pour d'autres domaines d'investissement social. Certaines études ont tenté d'estimer, toujours sur la base de la comparaison entre un groupe de bénéficiaires et un groupe de contrôle, le retour sur investissement de programmes d'éducation dans le long terme (jusqu'à 25-27 ans). Le retour sur investissement atteint peut être spectaculaire.

Une étude souvent citée est «*Perry preschool study*», menée aux Etats-Unis depuis les années 1970. Au début de l'étude ont été sélectionnés 123 enfants issus de milieux défavorisés. Par tirage au sort, ils ont été attribués à un groupe témoin ou à un programme d'éducation préscolaire de haut niveau. Les deux groupes ont été suivis jusqu'à l'âge de 27 ans. Des interviews régulières ont montré des différences sensibles en termes d'incidence de problèmes sociaux et de succès scolaires et professionnels entre les deux groupes, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1: Le Perry preschool study. Quelques résultats

	Groupe programme	Groupe témoin
Revenus supérieurs à 2000\$ / mois	29%	7%
Ont touché l'aide sociale au cours des 10 dernières années	58%	80%
% ayant complété 12 années de scolarité	71%	54%
% ayant été arrêté 5 fois ou plus	7%	35%

Source: <http://www.tyc.state.tx.us/prevention/hiscope.html>

D'autres chercheurs ont réalisé des études plus poussées sur les données du Perry preschool study, y compris des analyses coûts-bénéfices visant justement à établir l'étendue du retour sur investissement. Celles-ci tiennent compte des impôts payés, des prestations sociales reçues, des frais de justice mais également des intérêts sur le capital investi pour financer le programme. Au final, un taux de retour sur investissement d'environ 600% (Barnett, 1998; Barnett and Masse, 2007).

D'autres études ont mis en évidence le potentiel de retour sur investissement des dépenses pour l'accueil des enfants en bas âge. Une étude réalisée par le bureau BASS, souvent citée, montre que chaque franc investi pour la création de places de crèches rapporte 3 à 4 francs à la collectivité (Bauer and Mueller Kuocera, 2001). Des résultats allant dans le même sens ont par ailleurs été obtenus aussi par d'autres chercheurs, notamment pour le Danemark (Esping-Andersen, 2006).

5. Conclusion

L'Etat social en Europe, et en Suisse, se trouve à un carrefour. Les structures héritées de la période des trente glorieuses ont de plus en plus de peine à continuer à assurer la cohésion sociale et la sécurité économique de tous. L'émergence de nouveaux risques sociaux, tels que l'exclusion sociale, les «*working poor*», la monoparentalité ou la difficulté à concilier travail et famille, a fortement remis en question l'efficacité sociale des structures mises en place durant les années de l'après-guerre. Souvent les victimes de ces risques sociaux sont des enfants.

Offrir les meilleures chances de réussite scolaire et professionnelle à chaque enfant aujourd'hui est probablement le meilleur investissement que les adultes d'aujourd'hui puissent faire collectivement pour leur avenir. Cela, même en termes strictement comptables. Il en va de la cohésion sociale, de la performance économique et de la capacité de notre société à maintenir un Etat social complet par les temps difficiles qui nous attendent.

Bibliographie

- W. S. Barnett, (1998): «Long-term cognitive and academic effects of early childhood education on children in poverty». *Preventive Medicine* 27(2): pp. 204-207.
- W. S. Barnett and L. N. Masse (2007): «*Comparative benefit-cost analysis of the Abecedarian program and its policy implications*». *Economics of Education Review* 26(1): pp. 113-125.
- T. Bauer and K. Mueller Kuocera (2001): «*Kindertagesstätten zahlen sich aus*». Zurich, Sozialdepartement der Stadt Zurich.
- M. Benner and T. Vad (2000), Sweden and Denmark: defending the welfare state: «*Welfare and work in the open economy*». F. W. Scharpf and V. Schmid, Oxford, Oxford University Press: pp. 399-466.
- F. Bertozzi and G. Bonoli (2002): «Verso una convergenza delle politiche nazionali per l'occupazione? La costruzione di un modello europeo attraverso il metodo di coordinamento aperto». *Rivista Italiana di Politiche Pubbliche* (3): pp. 31-57.
- G. Esping-Andersen (2006): «Towards a new welfare regime for mid-century Europe». Paper presented at the conference «Justice between generations - solidarity in the life course», Berne, 13 november: pp.
- Y. Flückiger and P. Kempeneers (2007): «*Evaluation de l'impact économique, social et financier des programmes de retour en emploi*» proposés par les Maisons Hestia à Genève, Geneva, University of Geneva, Observatoire universitaire de l'emploi.
- G. Hamilton, S. Freedman, L. Gennetian, C. Michalopoulos, J. Walter, D. Adams-Ciardullo and A. Gassman-Pines (2001): «*National evaluation of welfare-to-work strategies*», Washington D.C., Manpower Demonstration Research Corporation.
- S. Jenkins and C. Schluter (2002): «*The effect of family income during childhood on later-life attainment: evidence from Germany*», Institute for Social and Economic Research, paper 20, University of Essex.
- S. Kamerman, M. Neuman, J. Waldfogel and J. Brooks-Gunn (2003): «*Social policies, family types and child outcomes in selected OECD countries*», Paris, OECD Social, employment and migration working papers n°6.
- Nichd (2003): «Does amount of time spent in child care predict socioemotional adjustment during the transition to kindergarten? » *Child Development* 74(4): pp. 976-1005.
- M. Zaslow, T. Halle, L. Martin, N. Cabrera, J. Calkins, L. Pitzer and N. G. Margie (2006): «*Child outcome measures in the study of child care quality*». *Evaluation Review* 30(5): pp. 577-610

Protection de la jeunesse: quelles possibilités préventives en amont, quelles collaborations avec l'école

Philippe Lavanchy, chef du service de la Protection de la jeunesse du canton de Vaud



Avant d'évoquer directement le thème qui m'est proposé: - pauvreté, protection des mineurs, prévention en amont et collaboration avec l'école -, permettez-moi de rappeler brièvement – et je vais ainsi me référer aux travaux du congrès 2006 de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, qui portait justement sur le thème de la pauvreté des jeunes, – de rappeler, disais-je, trois composantes de la pauvreté:

- le manque de biens matériels (l'argent)
- le manque de relations sociales (les liens avec la famille, les amis)
- le manque d'enracinement culturel (les valeurs collectives, les insertions dans une communauté).

Certes, la pauvreté matérielle semble se mesurer assez aisément sur la base des statistiques de l'aide sociale, et les chiffres sont éloquentes et inquiétants, comme vous avez pu le comprendre lors de la première conférence de cette journée.

Il est cependant essentiel d'inscrire la prévention et la lutte contre la pauvreté matérielle des jeunes dans un contexte tenant compte de ces trois composantes. Plus précisément je crois que pour donner des chances de succès à de telles démarches, il est indispensable d'articuler ces trois dimensions les unes avec les autres, la vulnérabilité des jeunes, qui peut les conduire à la pauvreté matérielle, étant d'autant plus grande que les liens sociaux et les valeurs culturelles sont ténus, voire inexistantes.

Mon exposé aura donc deux parties: d'abord l'action et la responsabilité des familles, ensuite la collaboration avec l'école et les lieux de formation.

1ère partie: Le rôle de la famille dans un contexte sociétal difficile

Aujourd'hui les interventions politiques, judiciaires et scientifiques ne manquent pas pour rappeler la responsabilité première des parents.

On a parlé, parfois avec raison, et parfois avec excès de l'abandon de l'autorité dans l'éducation, de la démission des parents, de leur insuffisante volonté et capacité à assumer leur rôle éducatif fondamental.

Bref, on rêve d'une famille compétente, de parents apportant amour et cadre, soins, éducation, respect, insertion sociale, apprentissage de l'autonomie et de la liberté. Il est juste, il est fondamental de rappeler cette responsabilité première des parents, mais il faut reconnaître que notre société ne leur rend pas la tâche facile.

Comment, en effet, rappeler à ces parents la nécessité dans l'éducation de développer le goût de l'effort, le respect de soi et des autres, la prise en compte de la réalité de la vie et de ses contraintes?

Oui, comment attendre d'eux qu'ils posent et transmettent ces valeurs, alors que tout, autour d'eux, autour des enfants et des jeunes, dans la frénésie de la

consommation et de la croyance magique en la croissance économique, que tout clame et proclame:

- le «tout, tout de suite»
- l'épanouissement par la réalisation immédiate de nos désirs (désirs que la publicité et l'élan de consommation s'acharnent à nous faire croire qu'il s'agit de besoins vitaux)
- la réalisation de soi par l'individualisme plutôt que par l'intégration dans la communauté.

Mille exemples nous viennent à l'esprit bien sûr, mais il faut observer très attentivement que les enfants et les jeunes sont devenus, délibérément, la cible du matraquage publicitaire et les destinataires premiers de l'appel à une consommation outrancière ne répondant plus aux besoins de ces enfants et de ces jeunes, mais aux stratégies et aux «business plans» d'un certain monde économique.

Voici par exemple, la déclaration du président de TF1 au sujet de la publicité à la télévision, déclaration extraite du bulletin de la société civile des auteurs multimédias et citée par Albert Jacquard dans son dernier ouvrage «Mon Utopie» paru en 2006:

«Le métier de TF1 - dit son Président – c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit. Or, pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible; c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible.» (fin de citation).

Et tout récemment, pour lancer et promouvoir son Coca-Cola zéro sucre, le fabricant a proclamé un slogan annonçant enfin une vie sans contrainte...

On peut penser aussi à la rentrée des classes. Bien sûr qu'il faut s'équiper en, crayons, stylos, cartables, sacs d'école, mais comment résister au pouvoir envoûtant de la marque et de la mode qui va entraîner l'enfant et le jeune à considérer comme indispensable ce qui est souvent superflu, à considérer comme un nécessaire rite d'intégration le fait de posséder et de porter des effets aux insignes magiques qui vont lui rendre l'école agréable et lui garantir la reconnaissance de ses copains.

Ou bien, prenons encore la situation de cette jeune mère qui fait ses courses dans un grand magasin en fin de journée après son travail, avec son jeune enfant installé dans son caddie. Son chariot est plein, elle arrive à la caisse, elle fait la queue.

Et qu'est-ce qu'il y a là juste avant la caisse, à la hauteur des yeux du bambin assis dans le caddie? Des sucreries, des Kindersurprises, des chocolats, des bonbons, des petites voitures, et quelques jouets de pacotille.

Et le bambin dit: «Maman, j'en veux», et sa main se tend, il est bientôt debout dans le chariot.

La mère répond: «Non, tu as déjà eu un petit pain, ça suffit».

Il se met alors à crier, à pleurer, à saisir l'objet tant convoité. La mère lui donne une tape sur la main, elle est fatiguée, elle s'énerve. L'enfant pleure et crie encore plus fort. Dans la file d'attente, tout le monde regarde cette mère, bientôt le magasin est en émoi devant les pleurs et les cris de l'enfant.

C'est tout juste si l'on n'entend pas «Mais que fait le SPJ...!».

Bref, résister à tout cela comme parents devient très difficile, presque impossible, puisque la croissance exige justement que l'on ne résiste pas et surtout qu'on n'apprenne pas à son enfant à résister.

Alors, la réalité des contraintes et le goût de l'effort...

Non «TOUT, TOUT DE SUITE».

Et cette pression sera encore plus fortement ressentie par les plus fragilisés, par ceux qui sont mal dans leur être, par ceux qui doutent de leur propre valeur et de celle de leur famille et vont s'abandonner au paraître et aux signes extérieurs de fausse richesse.

On leur a tant fait croire que le bonheur était là:

«L'argent fait le bonheur lorsqu'on en tire le meilleur parti. Avec les fonds de placement Swisscanto.» (Publicité Swisscanto, avril 2007).

Bien évidemment, nous profitons tous de cette croissance: personnellement, institutionnellement, collectivement, et cette croissance produit aussi des ressources pour le travail social.

Il faut bien reconnaître que dans notre société contemporaine, aucun autre modèle économique n'a vraiment fait ses preuves.

Mais nous devons être lucides, ce progrès économique et technologique (fallait-il vraiment que les téléphones portables soient équipés d'appareil de photos?) a aussi une face sombre, une face négative. Comme les médailles d'autrefois (on parlait du revers de la médaille), nos billets de banque ont deux faces, notre système économique a deux faces.

A titre d'exemple, je discutais il y a quelque temps avec un ami travaillant dans le monde économique et il me demandait si je n'étais pas inquiet en constatant que l'usage du téléphone portable était une des sources principales d'endettement des jeunes et conduisait aussi à de graves dérapages. Je partageai son inquiétude. Quelques minutes plus tard, il me disait sa grande satisfaction devant la plus-value prise par ses actions Swisscom. Je lui demandai s'il voyait un lien avec l'inquiétude dont il venait de me faire part et il en fut tout étonné. «Tu crois?», me dit-il. Je lui rappelai alors que quand gamins, nous jouions au Monopoly, il y en avait toujours un qui perdait si l'autre gagnait.

Il faut rester vigilant et placer impérativement dans nos valeurs éducatives le devoir et la capacité de **résister**.

C'est un peu comme cela que je comprends cette déclaration de Maurice Allais, économiste de tendance libérale et prix Nobel d'économie en 1988:

«Les premiers libéraux ont commis une erreur fondamentale en soutenant que le régime de laisser-faire constituait un état économique optimum».

Pour conclure cette première partie de mon exposé, j'aimerais rappeler un extrait des préambules de la Constitution fédérale et de la Constitution cantonale vaudoise.

Les voici:

«...Sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres...» (Cst fédérale)

«...Pour favoriser l'épanouissement de chacun dans une société harmonieuse qui mesure sa force au soin qu'elle prend du plus faible de ses membres...» (Cst cantonale)

Ainsi, dans notre pays et notre canton, nous proclamons cette loi fondamentale que la force d'une communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres.

Oui, bon, mais c'est vrai pour la vie sociale ces belles idées, mais pas pour le monde économique, pas pour l'économie de marché, pas pour la croyance magique en la croissance (à 2,5% c'est le bonheur assuré). N'allons pas trop vite, s'il vous plaît. N'opposons pas grossièrement, valeurs humanitaires et monde économique.

Voici, à titre d'exemple, une déclaration de M. Toni Föllmi, ancien directeur de la Banque nationale suisse que l'on ne peut guère soupçonner d'être un dangereux révolutionnaire gauchiste, ni un doux rêveur idéaliste

«On jugera le caractère éthique de l'économie en examinant si elle est utile à la société et en particulier à ses membres les plus faibles, ou si, au contraire, elle n'est pas l'instrument de l'exercice du pouvoir par une minorité.» (paru dans la Revue «Foi et Economie» mai 2006).

Voilà tout un programme pour notre société, bien en amont du travail du SPJ et des institutions d'aide sociale.

2ème partie: La collaboration avec l'école et les lieux de formation

J'en viens maintenant à la 2^{ème} partie de l'exposé pour évoquer quelques pistes quant à l'activité scolaire.

L'éducation, et en particulier l'éducation face à la consommation et visant au développement des capacités à résister, est de la responsabilité première des parents.

Cependant, s'agissant de développer chez l'enfant et le jeune sa compétence à vivre en société et en particulier dans une société de consommation effrénée, dans

laquelle les enfants et les jeunes sont une cible et un marché privilégiés, il y a assurément une part d'instruction et de formation sur les mécanismes économiques qui peuvent, voire doivent, être confiée à l'école.

A titre d'exemple, je cite l'article 3 de la loi scolaire vaudoise au sujet des buts de l'école: *«L'école assure, en collaboration avec les parents, l'instruction des enfants. Elle seconde les parents dans leur tâche éducative. Plus particulièrement, elle vise à faire acquérir à l'enfant des connaissances, des techniques et des méthodes, à développer ses facultés intellectuelles, manuelles et créatrices, à exercer ses aptitudes physiques, à former son jugement et sa personnalité, à lui permettre, par la connaissance de lui-même et du monde qui l'entoure, de trouver sa place dans la société».*

Les responsabilités de l'école sont ainsi clairement définies:

- **assurer l'instruction** en collaboration avec les parents
- **seconder** les parents dans **leur** tâche éducative, (ce qui montre bien que l'éducation est de la responsabilité première des parents et que l'action de l'école consiste à les seconder et non pas à se substituer à eux)
- **permettre** à l'enfant, par cette instruction et cette formation, de trouver **sa** place dans la société, (et non pas forcément d'occuper la place que la société voudrait lui donner...).

Il y a donc certainement dans la mission prioritaire d'instruction, une possibilité d'intégrer dans les plans d'études, des objectifs et un programme en matière de connaissance du monde économique pour les élèves, en particulier quant à leur rôle d'enfants et de jeunes dans ce système.

Il y a aussi à développer avec eux, un travail de prise de conscience et de réflexion sur leur statut de consommateurs, sur le fonctionnement du petit crédit, de la captation et de la fidélisation d'une clientèle par des prestations gratuites (un appareil de téléphone portable gratuit au top de la technologie si tu prends 3 mois d'abonnement d'utilisation), un travail d'analyse sur les mécanismes publicitaires (on pourrait par exemple avec les plus grands, au Gymnase et en école professionnelle, lire l'ouvrage *«99 Francs»* de Frédéric Beigbeder) ou sur le rôle des quotidiens dits *«gratuits»*. Pour les plus jeunes, cela peut s'appuyer sur des moyens d'enseignement tels que des jeux, comme ceux proposés par certaines instances de coopération avec le Tiers-monde.

Les démarches actuelles d'harmonisation intercantonale en matière scolaire, en particulier quant aux objectifs et aux programmes, sont une bonne occasion de renforcer ces éléments d'instruction en matière économique, en cherchant à les illustrer et à les appliquer par des situations relevant de la consommation des enfants et des jeunes.

Le renouveau de l'éducation à la citoyenneté au sein des programmes scolaires est certainement également l'occasion d'inscrire cette description, certes sommaire, des mécanismes économiques dans les plans d'études.

Ainsi, dans sa mission d'instruction, l'école, par la formation qu'elle dispense, peut devenir un lieu de résistance à la pauvreté et aux mécanismes conduisant à la pauvreté, en particulier dans le domaine de l'endettement lié à une consommation quasi compulsive.

Enfin, et quittant la mission prioritaire d'instruction pour en venir à celle de seconder les parents dans leur tâche éducative, je tiens à souligner que la mise en œuvre ou le développement des conseils d'établissement (c'est comme cela qu'ils s'appellent dans la loi scolaire vaudoise) est certainement une grande chance pour aborder des thèmes éducatifs en relation avec la consommation, la gestion des budgets, le rôle essentiel des parents dans les engagements financiers pour lesquels les mineurs sont sollicités.

De manière concrète, des sujets pratiques pourraient y être abordés: l'habillement, l'utilisation des téléphones portables, les voyages d'études (faut-il vraiment toujours aller plus loin?), les équipements sportifs (faut-il vraiment changer de surf ou de skis à chaque hiver ou pour chaque camp?), la consommation d'alcool, de cigarettes ou de joints.

Certes, il ne s'agira de se substituer aux parents et à leur responsabilité première en matière d'éducation, mais de contribuer à valoriser et à consolider leurs compétences éducatives et à les rendre forts dans leur rôle essentiel de résistants et d'éducateurs à la résistance.

Un travail de prévention est donc possible dans le cadre scolaire et il est important qu'il se fasse, bien en amont des engrenages de la pauvreté.

Conclusion

«Enfants de la pauvreté: la pauvreté en héritage?», ou «L'héritage de la consommation de l'inutile, ou au mieux du superflu, première glissade possible sur la pente de la pauvreté?».

Toutes les actions judicieuses de prévention sont les bienvenues, et nous savons que les prises en charge en matière de pauvreté matérielle, sociale et culturelle sont indispensables pour un certain nombre de jeunes.

Mais l'enjeu fondamental est de restaurer le courage éducatif, de résister et d'apprendre à résister, pour que l'on mette au moins autant d'énergie à produire et à consommer ce qui ne s'achète pas que ce qui peut s'acheter.

Face à la précarité: le lien social Expériences en marge des réseaux traditionnels

Isabelle Lamm et Héroïse Miéville, animatrices, Genève et Vaud



Nous sommes deux praticiennes de terrain et avons en commun l'expérience de l'association *la Belle Toile* (www.labelletoile.ch)

Cette association, constituée d'une vingtaine de bénévoles, propose depuis 21 ans des camps pour enfants. Actuellement nous réalisons:

- Un camp de trois semaines en été, sous tente, avec une soixantaine d'enfants de 3 à 14 ans dont un quart porteurs de différents handicaps (mental, physique, psychique, social).
- Une semaine de camp médico-éducatif à Pâques, pour enfants, adolescents et adultes souffrant de phénylcétonurie et maladies affiliées (maladie métabolique impliquant un régime alimentaire drastique).
- Un suivi social informel durant l'année pour certains enfants et leur famille.

Dans le cadre de nos activités bénévoles à la Belle Toile et de nos activités professionnelles, nous accompagnons et accueillons des enfants aux prises avec toutes sortes de difficultés, dont certains en situation de précarité.

Nous avons constaté que les enfants en situation de précarité peuvent être confrontés à des difficultés particulières. Parmi elles:

- La parentification et la responsabilisation: le parent, dans l'impossibilité d'assumer toutes ses tâches (travail, éducation, ménage), délègue et compte sur son enfant pour le suppléer ou l'aider. Ainsi, l'aîné est souvent amené à garder ses frères et sœurs, faire les courses, le ménage, la cuisine. Cela fait partie de l'éducation d'amener l'enfant à apprendre et à effectuer ces tâches, mais lorsque cela arrive de manière prématurée et surtout de manière non délibérée mais pour répondre aux impératifs du quotidien, cela peut représenter un stress très lourd à porter. L'enfant, par souci pour son/ses parents, en vient souvent à assumer de lui-même des tâches. Sans même qu'il n'y ait de demande, il va tenter de résoudre lui-même ses problèmes, de ne pas faire de vague et prendre sur lui pour ne pas en créer de supplémentaires à ses parents.
- Vivre au côté d'adultes qui ont de l'énergie juste pour faire l'essentiel, qui n'ont pas confiance en l'avenir, pas d'espoir.
- Faire face aux soucis du quotidien: avoir du linge propre, des affaires d'école, vivre dans de tout petits espaces à beaucoup, dans du mobilier dégradé, avec des coupures de téléphone et d'électricité.

Nous avons pu constater que dans les situations de précarité de l'enfant, le premier souci est de répondre aux besoins primaires ou plutôt de première urgence, soit un toit, de la nourriture, des habits. Pour certains, répondre à ces besoins relève déjà du parcours du combattant. Mais répondre à ces besoins n'est de loin pas suffisant pour permettre aux enfants de se développer de manière optimale. Les besoins de contact, d'amitié, d'amour, de réalisation ne sont pas à première vue aussi impératifs que le besoin de se nourrir et d'être à l'abri, mais leur carence a, sur un moyen et long terme, des effets nuisibles. Nombreux sont les enfants qui peuvent compter sur le témoignage de l'amour et de l'affection de leurs parents qui, malgré leur situation

difficile, vont pouvoir offrir les éléments nécessaires au bon développement de leurs enfants. Mais les situations précaires déteignent et perturbent les relations sociales. Elles entraînent les familles dans des engrenages dont il est dur de se sortir. De plus, la précarité implique souvent une grande solitude, et de ce fait, les familles sont coupées des ressources dont elles ont besoin et dont elles pourraient bénéficier (famille, amis, groupe sociaux...). Par répercussion, l'enfant est exclu lui aussi d'une multitude de contextes d'intégration: les activités parascolaires, les sorties, le shopping, les vacances... et aussi l'école parfois.

Sans en être exclu directement, il est vite étiqueté, stigmatisé et exclu du groupe, pas invité aux anniversaires par exemple. Il est ainsi coupé des opportunités de créer des liens, de se construire en dehors du cercle familial, éléments qui sont capital pour son bon développement.

Tout n'est pas noir ou blanc. Les stress peuvent également être vécus comme des ressources: par exemple, assumer des responsabilités peut être ressenti comme un stress, mais également renforcer la confiance en soi, son sentiment d'importance et d'efficacité, de débrouillardise.

La précarité est un facteur de stress pour l'enfant, mais évitons tout déterminisme: tous les enfants pauvres ne le restent pas et ne présentent pas des difficultés de développement. L'enfant est confronté à des stress, mais il est aussi riche de ressources: les siennes propres et celle de son environnement. Sa capacité d'adaptation, la manière dont il va répondre au stress avec les ressources qu'il a à disposition sont déterminantes pour son développement.

Pour aider un enfant en situation de précarité, il faut réduire un maximum les facteurs de stress, mais aussi et surtout développer les ressources à sa disposition et les stratégies qu'il peut utiliser. Nous avons pu constater que les activités de notre association pouvaient renforcer et aider l'enfant par plusieurs facettes.

Le camp de la Belle Toile: une opportunité de vacances constructrice pour les enfants

Etre libéré de l'étiquette

Au camp de la Belle Toile nous accueillons chaque été une soixantaine d'enfants entre 4 et 13 ans; une quinzaine d'entre eux sont porteurs d'un handicap, physique, psychique ou social, plus ou moins visible.

Dans ce grand nombre et cette diversité (d'âge, de milieu, d'intérêt), et dans un contexte totalement différent du quotidien (vacances en plein air, sous tente), les différences sont moins frappantes et chacun peut trouver sa place sans être le gros, le pauvre, le handicapé du groupe.

L'enfant précarisé, que l'on reconnaît peut-être à l'école par son pull trop petit et ses baskets trouées, n'est pas identifiable comme tel à la Belle Toile. La vie dans un camp implique que tous les enfants viennent avec leurs vieux habits. Libéré de son étiquette, l'enfant a l'occasion d'entrer en contact autrement et d'expérimenter une autre image de lui-même.

La société de consommation, de compétition, de rendement, d'efficacité dans laquelle nous vivons laisse peu de place aux richesses comme la solidarité, le partage, l'écoute, la sincérité, et génère un grand nombre d'exclus. A la Belle Toile nous voulons que chacun ait sa place et puisse être reconnu à sa juste valeur. Ainsi nous prôtons le respect de la différence et des valeurs dans lesquelles même les plus démunis peuvent se reconnaître.

Les enfants peuvent se rencontrer, faire connaissance en partageant le quotidien de la vie en plein air. Dormir sous tente, parfois à la belle étoile, manger à même le sol, goûter de tout, se doucher avec de l'eau plus ou moins froide en fonction de la météo, faire sa lessive, sont autant de contextes qui permettent à l'enfant de prendre contact avec ses ressources et ses limites. Nous proposons des activités diverses et variées, comme le théâtre, la danse, les sorties à la rivière, la construction de cabanes dans la forêt, des bricolages en tout genre, de la cuisine, des chants autour du feu et une disco bien sûr... Pour un certain nombre d'entre eux, c'est aussi l'occasion de ne rien faire, de traîner, de discuter, de s'ennuyer même un peu. Mais tous les enfants font de l'équitation, de la voltige et des ballades, ou ballades en main pour les plus petits.

Le camp se termine par un spectacle de voltige à l'attention des parents. Le spectacle est un moment très riche qui révèle l'ambiance et le caractère du camp. L'enfant qui fait le tour du paddock au pas et touche les oreilles du cheval est autant ovationné que celui qui le fait debout, au galop. Le premier, fort impressionné par l'animal au début du camp, a fait un travail considérable pour arriver à ce résultat. Ainsi l'important n'est pas le résultat, mais l'effort fourni, le cheminement pendant le camp. Cette valorisation et cette reconnaissance, conduite par les pairs est très importante pour le développement de l'image de soi.

Des vraies vacances et la possibilité d'être dans son rôle d'enfant

Un des facteurs de stress pour les enfants en précarité est d'être confronté à des responsabilités qu'ils ne sont pas en âge de porter, de grandir trop vite et de ne pas pouvoir jouir de l'insouciance qui doit caractériser cette période de leur vie.

Au camp, les enfants sont en vacances, ils ont le choix de faire ce qu'ils veulent: participer aux activités ou ne rien faire, si c'est cela qui leur fait plaisir. Lorsqu'ils viennent avec leurs frères et sœurs, il faut quelques jours aux aînés pour s'habituer à ne pas s'en occuper mais de laisser les moniteurs le faire, tout comme il faut du temps aux petits pour s'adresser à la bonne personne. Il est souvent un peu difficile de se départir de ces habitudes, mais quel plaisir on peut lire sur le visage des grands, qui à l'heure du coucher viennent embrasser leur petit frère, en ayant passé toute la journée à jouer avec des amis sans se soucier du plus petit, se permettant même parfois de faire quelques bêtises...

Nous sommes plus de vingt adultes pour entourer les enfants du camp, nous avons donc du temps à disposition pour écouter, expliquer, accompagner les enfants dans leurs difficultés. Nombreux sont ceux qui déposent des fardeaux, pleurent et vivent leur tristesse, avant de retourner jouer. Les adultes sont là pour les accueillir dans

leur complexité. Cette relation de courte durée (le camp) permet aussi à l'enfant de se lâcher, sans que cela ne porte à conséquence dans sa vie habituelle, sans que cela ne cause encore plus de soucis à ses parents qu'il a souvent à cœur de préserver mais à son détriment.

Créer des relations sociales significatives et durables

Le contexte du camp, le partage de la tente et des activités sont favorables à la création de liens, d'amitiés. Nombreux sont les enfants qui entretiennent des contacts pendant le reste de l'année: courriers, téléphones et parfois des rencontres. Outre le fait de partager une amitié, pouvoir se remémorer les bons moments, se réjouir du camp de l'été à venir, peut offrir une parenthèse, une bouffée de bonheur et un espoir pendant les moments difficiles du quotidien.

En dehors des relations avec les pairs, se tissent également des liens avec les moniteurs. Là aussi, la correspondance, une sortie ou un téléphone à l'occasion sont des choses importantes qui se passent.

Souvent les enfants en situation difficile, que se soit familiale, de précarité, ou de handicap, participent également à notre camp de Pâques; ils y retrouvent des enfants et des moniteurs du camp d'été. La plupart du temps, les enfants viennent plusieurs années de suite et retrouvent, d'un camp à l'autre (été et printemps), des copains, des moniteurs.

Les règles et le déroulement du camp sont très simples, cela ne demande à l'enfant qu'un très bref moment d'adaptation avant de se sentir chez lui. Nous nous efforçons de constituer un cadre le plus sécurisant possible au niveau affectif. Rapidement nous connaissons le nom des membres de la famille de l'enfant, celui du chat, où il va à l'école, ce qu'il aime faire. Les moniteurs sont sensibilisés et formés pour entrer en relation de manière non invasive et intrusive. Par exemple, on ne demande jamais: «*Qu'est-ce qu'il fait ton papa?*», ainsi, l'enfant dont le père est décédé / au chômage / à l'hôpital psychiatrique / en prison, etc. peut choisir de livrer l'information ou pas, et de le dire à la personne de son choix.

Les moniteurs (tous bénévoles) font ce camp sur leur temps de vacances; ceci témoigne déjà de leur motivation et de leur engagement. Certains d'entre eux sont actifs professionnellement dans le domaine social ou des soins (éducateurs, animateurs, enseignants, infirmiers ou étudiants dans ces branches). D'autres sont mécaniciens, hommes de théâtre, artisans, mathématiciens... Chaque année, d'anciens enfants du camp viennent comme aide-moniteurs d'abord, puis comme moniteurs les années suivantes. Lors de la préparation du camp, nous nous offrons une journée de formation, sur des thèmes comme: la communication non-violente, les soins de premiers secours, les grands jeux collectifs.

Repos pour la famille

Pendant que l'enfant est en camp, les parents ont l'opportunité de se restaurer un peu. Si la fourchette d'âge des participants est si large à la Belle Toile (3-14 ans),

c'est aussi pour pouvoir accueillir les fratries. Ainsi l'organisation de vacances est facilitée (même lieu, même dates, mêmes interlocuteurs, même type d'affaires à préparer pour tous les enfants). C'est également rassurant pour les parents de savoir tous leurs enfants au même endroit et ensemble.

Trois semaines peuvent paraître longues pour des petits, mais c'est une bonne durée pour vivre une expérience. Les parents ont ainsi le temps de faire plus que ranger la maison et trier les affaires des enfants avant leur retour. Un temps pour souffler, une brèche dans la folle course de l'année, tout en ayant un filet émotionnel, ça peut être capital pour une famille qui ne fait que répondre à l'urgence, à l'impératif. Avant de venir en camp, il y a une réunion obligatoire pour les parents (ou représentant légal) et les enfants.

Ainsi, les enfants qui viennent pour la première fois ne partent pas avec des inconnus, et les parents peuvent nous identifier, poser toutes les questions qui les habitent et livrer leurs inquiétudes. Pour les familles qui en ont besoin, nous leur proposons plusieurs rencontres avant le camp, et des contacts téléphoniques réguliers pendant la durée du séjour.

Nous savons d'expérience que parfois une chose aussi simple qu'offrir aux parents un moment de répit, un moment d'écoute sincère ou un soutien sur le court terme, peut déclencher la résolution de certains problèmes, leur permettre de reprendre les rênes et de se remettre en selle.

Accès facilité au financement

Depuis toujours, des participants aux camps sont dans des situations précaires. L'accès au camp leur est facilité par notre proposition de financement. Le prix du camp varie en fonction du revenu des parents. Les personnes qui n'ont pas la possibilité de s'acquitter du montant total du camp, peuvent d'une part, payer de manière échelonnée sur cinq mois et/ou d'autre part, bénéficier d'un complément financier par une fondation qui nous soutient. C'est notre association qui prépare le dossier, par ailleurs très concis, ainsi le financement ne dépend pas de la bonne volonté de l'assistant social, s'il en est un lié à la famille, ni des démarches que les parents auraient à accomplir de leur côté.

Cette facilité administrative est importante à nos yeux. En effet, si la recherche d'aide financière pour le parent est un facteur de stress supplémentaire, il y a des chances que cela se reporte sur l'enfant: *«Et voilà tout ce que je dois faire pour que tu puisses partir t'amuser, alors que je rame déjà suffisamment le reste du temps»*. Même si le message n'est pas verbalisé d'une manière si brutale, il ne faut pas beaucoup à l'enfant pour le comprendre ou l'interpréter de la sorte.

Le camp se déroule dans la campagne à une septantaine de kilomètres de Genève. Le départ se fait en car, et nous invitons tous les parents à venir chercher leur enfant au camp, et admirer le spectacle de voltige. De nombreux parents sont sans moyen de locomotion. L'organisation de covoiturage, pour que toutes les personnes qui désirent venir en aient la possibilité, fait partie de notre prestation.

Aider les parents sans les déresponsabiliser

Comme nous l'avons décrit, nous avons mis en place plusieurs éléments pour faciliter l'organisation du camp pour les parents. Cependant, il nous paraît important de laisser de l'espace au parent pour s'investir dans cette démarche, et de ne pas tout faire à sa place, lui signifiant par là (même si ce n'est pas notre intention) qu'il n'en est pas capable. Ainsi, les parents des participants au camp doivent venir à la réunion d'information et remplir les différents formulaires (nous les aidons volontiers si la langue ou l'écriture est un obstacle). Pendant le camp, ils doivent écrire à leurs enfants de manière régulière (il n'y a pas de communication téléphonique entre les parents et les enfants). S'ils ne le font pas, nous les appelons et les invitons à le faire.

Nous avons la chance de rencontrer les parents autour d'un but que nous avons en commun: offrir des vacances de qualité à leurs enfants. C'est un objectif honorable et valorisant. C'est dans le rôle de parents qu'ils s'adressent à nous, et non dans un rôle d'assistés. Il arrive chaque année que certains d'entre nous s'investissent auprès d'une famille, d'un enfant en particulier. Sensibilisé à une cause, à une problématique, chacun d'entre nous est libre de s'impliquer et de prêter main forte pour aider une famille à trouver une solution à son problème. En nous investissant aux côtés des familles pour mettre nos compétences (aussi diverses soient-elle) au service de la cause, (la précarité, vivre avec le HIV, vivre avec un enfant en situation de handicap), nous pouvons les aider à résoudre un problème, avec une visée collective. Nous nous posons en partenaire, et non en professionnel. Ainsi, nous évitons le glissement de l'identification du problème à la personne, en ouvrant la possibilité de s'en détacher et de devenir l'acteur de sa solution.